



Manuel de formation

Nouveautés Paye V10 et DADSU N4DS

Janvier 2012



Edition n° 2 : 17/11/2011



Sommaire

Les Nouveautés transverses	4
Nouvelle installation et nouveau référencement.....	4
<i>Les étapes d'installation</i>	4
<i>Le référencement</i>	6
Assistant de création de dossier	8
Gestion des vues par utilisateur.....	12
<i>Partage des vues</i>	12
<i>Droit d'administration des vues privées</i>	14
Les nouveautés du logiciel de Paye V10	15
Taille des écrans bulletins et rubriques	15
Taux sur 4 décimales.....	16
Liaison avec Comptabilité Standard ou Evolution	16
Gestion des taux accident du travail.....	17
Déplacement du paramétrage du calcul apprentis	19
Ajouts d'informations dans fiches Employé/Contrat	19
<i>Fiche Contrat / Onglet Emploi</i>	19
<i>Fiche Contrat / Onglet Complément</i>	20
Caisse de cotisation : type d'organisme	20
Attestation employeur dématérialisée.....	21
<i>Mise à jour de la fiche Contrat</i>	21
<i>Mise à jour Attestation pôle emploi</i>	22
<i>L'attestation Employeur dans le module DS</i>	23
<i>Envoyer l'attestation Employeur depuis DS</i>	24
La DADS-U à la norme 4DS	26
La norme 4DS en quelques mots	26
<i>Structure de 4DS</i>	26
<i>Détail des rubriques</i>	27
Changements dans le logiciel de Paye.....	28
Le module Déclarations Sociales	29
<i>Les avantages du nouveau module</i>	29
<i>Création du dossier dans DS</i>	29
Utilisation du module DS	31
Les actions disponibles sur le dossier	31
L'import de fiche externe au dossier DS	33
Création des bénéficiaires et saisies d'honoraires	36
Création d'une nouvelle DADSU	37
Les différents modes de saisie	39
<i>Le mode assistant</i>	39
<i>Le mode Editeur</i>	40
<i>Le mode Grille</i>	41
Gestion des évènements	42
<i>Absences ou changements d'activité</i>	42
<i>Choix des salariés à déclarer</i>	43
Les atouts du module DS.....	44
<i>Les atouts du mode Assistant</i>	44
<i>La mise à jour des données</i>	47
<i>Les contrôles en natif</i>	48
Edition et génération de la DADSU	49
<i>L'édition de la déclaration depuis DS</i>	49
<i>Envoyer la DADSU</i>	50
L'origine des valeurs de DS	51
Outil de bicanisation	61

Les Nouveautés transverses

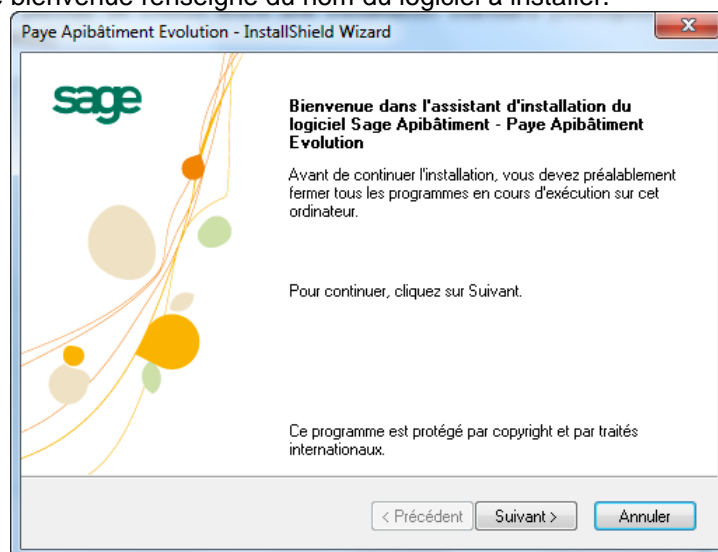
Nouvelle installation et nouveau référencement

L'installation des logiciels Sage Petites Entreprises change.

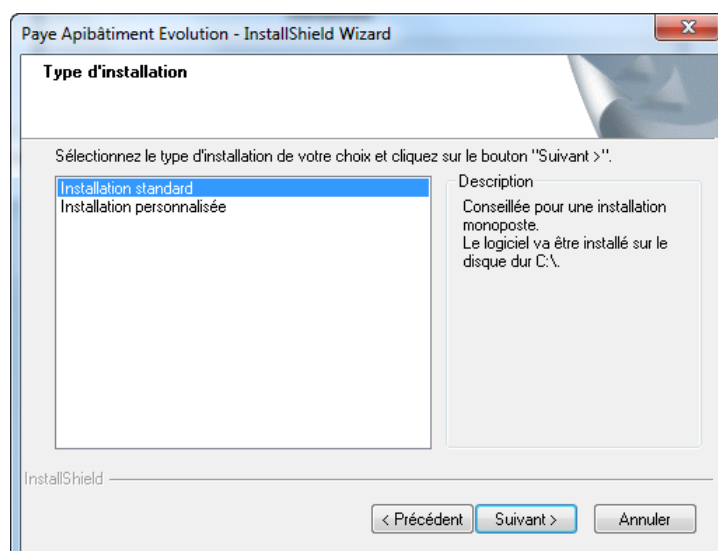
La version de l'installshield est plus récente, elle est adaptée aux systèmes d'exploitation récents et permet de gérer un nouveau mode de référencement produit qui reprend le mode de référencement des logiciels Sage.

Les étapes d'installation

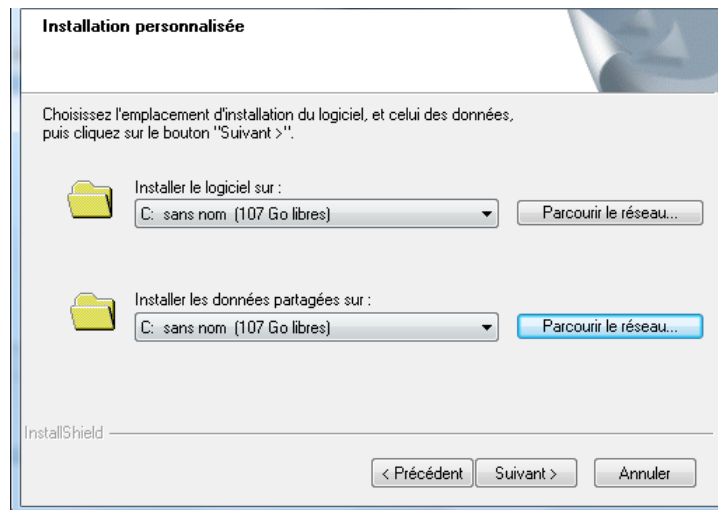
Le premier écran de bienvenue renseigne du nom du logiciel à installer.



La deuxième étape permet de choisir entre une installation standard (monoposte en local) ou personnalisée (réseau).



En cas d'installation personnalisée, la fenêtre suivante apparaît permettant de choisir l'emplacement d'installation du logiciel et des données partagées.



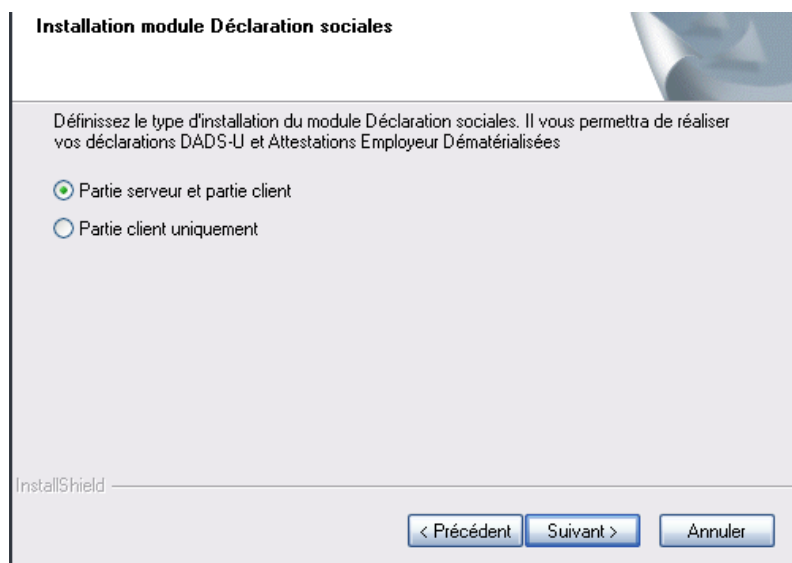
L'installation de la Paye Evolution V10 réalise deux traitements en même temps :

- Installation du logiciel de Paye V10
- Installation du module Sage déclaration Sociale (module DS)

Le module DS s'organise en mode client/serveur.

Lors d'une installation de la Paye Evolution en monoposte ou sur le poste principal, le module DS installe la partie serveur et client sur le disque (dans *C:\Program Files\Sage\Déclarations sociales*).

Lors d'une installation *personnalisée*, le choix est donné, lors d'une étape supplémentaire, à l'utilisateur d'installer le serveur ou seulement le client (voir image ci-dessous).



L'installation de type **Partie Serveur et partie client** est proposée directement si aucun serveur n'est détecté ou si le serveur détecté est sur la machine courante.

L'installation propose la **Partie client uniquement** si le serveur est détecté sur le réseau et n'est pas la machine courante.

Ainsi chaque poste client utilisant la Paye Evolution en réseau peut lancer et utiliser le module DS en simultané. Le nombre d'accès réseau au module DS est limité au nombre d'accès réseau de la Paye Evolution (exemple : 5 postes dans le cas d'une licence 2-5 postes du logiciel Paye Evolution).

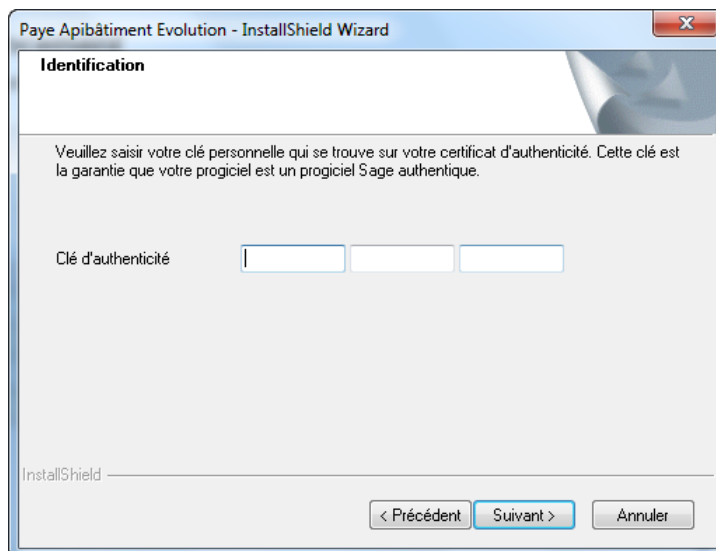
Le fichier PayePme.INI.TXT (Paye Apibâtiment Evolution) ou Paye.INI.TXT (Paye Apinéhoce et autres) affiche une nouvelle entrée :

[DS]
Serveur=NOMPOSTESERVEUR

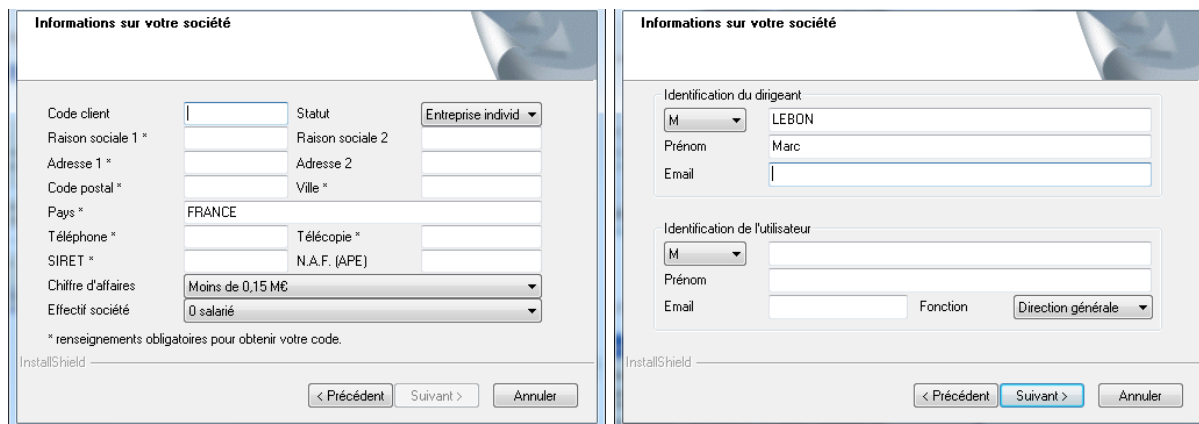
La valeur du champ **Serveur** renvoi le nom du poste serveur pour la Paye Evolution.

Le référencement

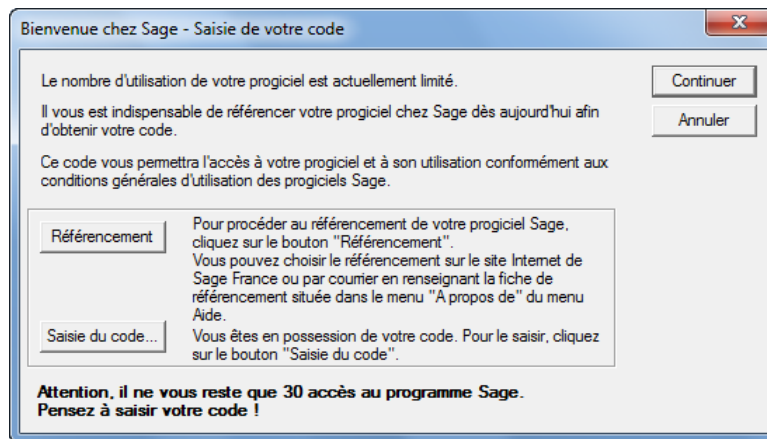
L'étape suivante permet de saisir la clé d'authenticité de l'application à installer.



La clé d'authenticité renseignée, vous pouvez saisir les informations de votre société.



Lors du premier lancement de l'application installée, vous pourrez référencer le logiciel puis saisir le code d'activation du logiciel dès réception de ce dernier par mail. Le référencement peut se faire par internet (un formulaire de référencement en ligne est alors accessible, sa saisie conditionne la création et l'envoi du code d'activation) ou en imprimant le formulaire pour une saisie manuelle et un envoi par fax ou courrier. Pendant cette durée, le logiciel est utilisable pleinement dans la limite de 30 lancements.



Pour résumer, à partir de la V10 la protection des produits est réalisée par :

- La saisie à l'installation d'une **clé d'authenticité** qui permet de déterminer les modules présents dans le produit,
- Le référencement du produit réalisé lors du lancement du logiciel authentifié dans la limite de 30 lancements,
- La saisie d'un **code d'activation** qui supprime la limite des 30 lancements

Deux autres types de version existent :

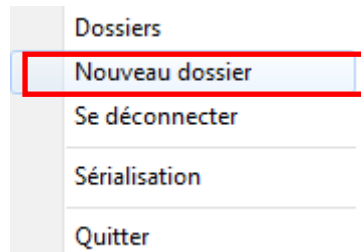
- Les versions de démonstration. Elles ne nécessitent pas de clé d'authentification et de code de référencement, mais elles sont forcément limitées en volume. Ces versions seront présentes sur le DVD au même titre que les versions destinées à la vente.
- Les versions NFR. Elles sont prévues pour les partenaires. Elles ouvrent droit à un tarif préférentiel et elles sont limitées dans le temps. Elles nécessitent la saisie d'une clé d'authentification et d'un code d'activation.

Assistant de création de dossier

L'objectif de cette exigence est de permettre de créer un dossier en quelques étapes en paramétrant les éléments de base les plus importants pour l'utilisation du produit et de réaliser simplement la reprise de données d'une version Standard vers une version Evolution.

Cet assistant est accessible depuis trois endroits distincts :

- Dans le menu : **Général \ Nouveau dossier**



- Depuis l'icône « Nouveau dossier » déjà existante dans la liste des dossiers.
- A l'ouverture du logiciel, si aucun dossier, autre que la société exemple, n'est présent. Une fiche **Accueil** s'ouvre alors, permettant d'ouvrir un dossier de démonstration ou de créer un nouveau dossier. L'assistant de création de dossier s'ouvrira lors d'un clic sur le lien « créer votre propre dossier »
Cette fiche permet d'ouvrir un dossier de démonstration ou créer un nouveau dossier.



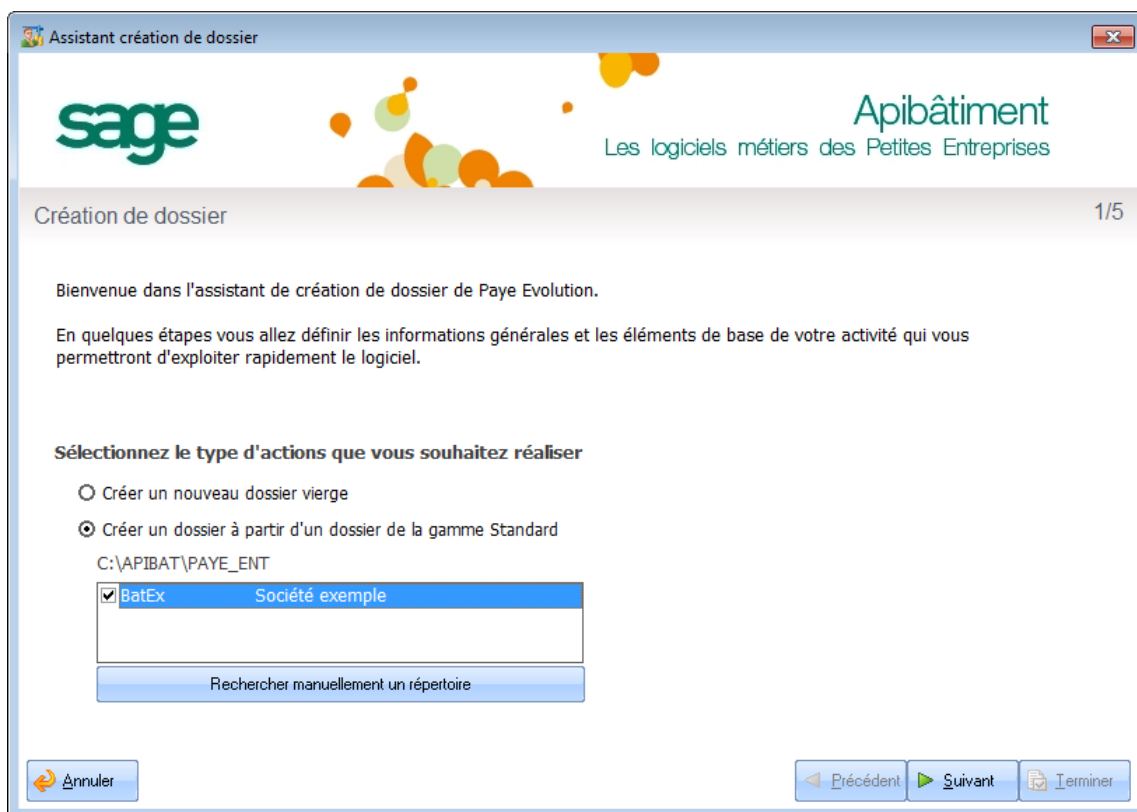
La création d'un dossier se déroule en 5 étapes.

Il est possible de quitter l'assistant à tout moment sans qu'aucune donnée ne soit écrite. La création effective du dossier ne se fera qu'à la validation de la dernière étape de l'assistant.

- Explications

La **première étape** consiste simplement en un écran de bienvenue indiquant l'objectif de l'assistant. La création d'un dossier propose de créer un nouveau dossier vierge ou bien de migrer un dossier

d'une version Standard vers une version Evolution (si vous êtes en Paye version Evolution).



● Informations générales de la société (dossier)

Les étapes suivantes permettent de saisir les informations générales de l'entreprise (ces informations sont reprises dans le cas d'une migration d'un dossier issu d'une Gamme Standard).

Ces informations seront affichées dans les Renseignements Généraux (Initialisation/Renseignement Généraux) du dossier.

Le nom du dossier et la raison sociale sont des éléments qui doivent être obligatoirement renseignés pour poursuivre la création du dossier.

Assistant création de dossier

sage Apibâtiment
Les logiciels métiers des Petites Entreprises

Saisissez les informations générales de la société 2/5

Nom du dossier:

Raison sociale:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone:

Télécopie:

Adresse email:

N° SIRET:

Code APE / NAF: Construction d'autres bâtiments

N° Reg. comm.:

N° URSSAF:

Conv. collective:

● Paramètres d'utilisation du produit

L'étape suivante propose à l'utilisateur d'indiquer les principaux paramètres d'utilisation de son dossier.

Assistant création de dossier

sage Apibâtiment
Les logiciels métiers des Petites Entreprises

Paramétrez votre logiciel 4/5

Cet écran va vous permettre de définir les données de base pour votre dossier

Année de début d'exercice: Mois de début d'exercice:

Durée de l'exercice en mois: Mois du premier bulletin:

Mois de clôture des congés:

Jours de congés acquis par mois:

Jour chômé considéré comme ouvrable pour les congés:

Valeur du S.M.I.C. horaire:

Valeur du palfond A de sécurité sociale:

Gestion de la répartition analytique:

Vous pourrez revenir ultérieurement sur ces réglages, afin de mieux personnaliser votre dossier.

- Validation

Cet écran permet de valider la création du dossier.

Celui-ci sera automatiquement paramétré avec les différentes informations saisies par l'utilisateur.

Gestion des vues par utilisateur

Les logiciels proposent une gestion des vues (vues dans les listes) par utilisateur.

L'objectif de cette fonction est de permettre à chaque utilisateur de personnaliser ces propres vues qui pourront être publiques (accessibles aux utilisateurs sélectionnés) ou privées (accessibles uniquement par son créateur).

De plus, cette fonction va permettre de :

- limiter l'accès de certaines vues à certains utilisateurs
- gérer ses propres vues sans modifier les vues des autres utilisateurs
- définir la vue par défaut pour chaque utilisateur

Partage des vues

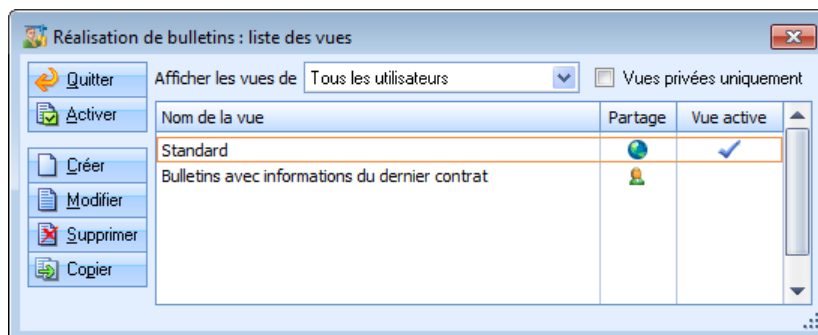
Le partage des vues définit qui peut utiliser telle ou telle vue.

Il existe 3 types de partages :

- **Vue publique** : Vue utilisable par tous les utilisateurs. Elle ne peut être créée ou modifiée que par un utilisateur ayant le droit d'accès « *Administration de l'interface* »
- **Vue partagée** : Vue utilisable par certains utilisateurs mais pas tous. Elle ne peut être créée ou modifiée que par un utilisateur ayant le droit d'accès « *Administration de l'interface* »
- **Vue privée** : Vue utilisable par un seul utilisateur. Elle ne peut être créée ou modifiée que par un utilisateur ayant le droit « *Administration des vues privées* ». Une vue privée peut être créée en copiant une vue publique ou partagée.

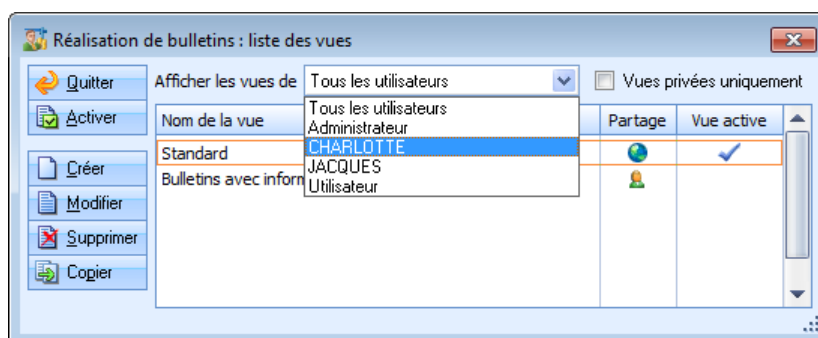
Le partage des vues dans la gestion des vues

Le partage des vues est visible dans la fenêtre de **gestion des vues** dans la colonne **partage**.

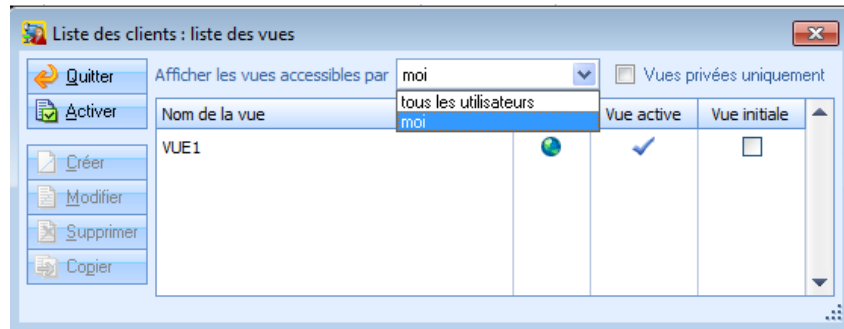


Il est possible de filtrer l'affichage des vues selon les utilisateurs y ayant accès.

Les utilisateurs ayant le droit « *Administration de l'interface* », peuvent consulter, pour chaque utilisateur, la liste des vues accessibles.



Les utilisateurs n'ayant pas ce droit peuvent consulter la liste de l'ensemble des vues uniquement celles auxquelles ils ont accès.

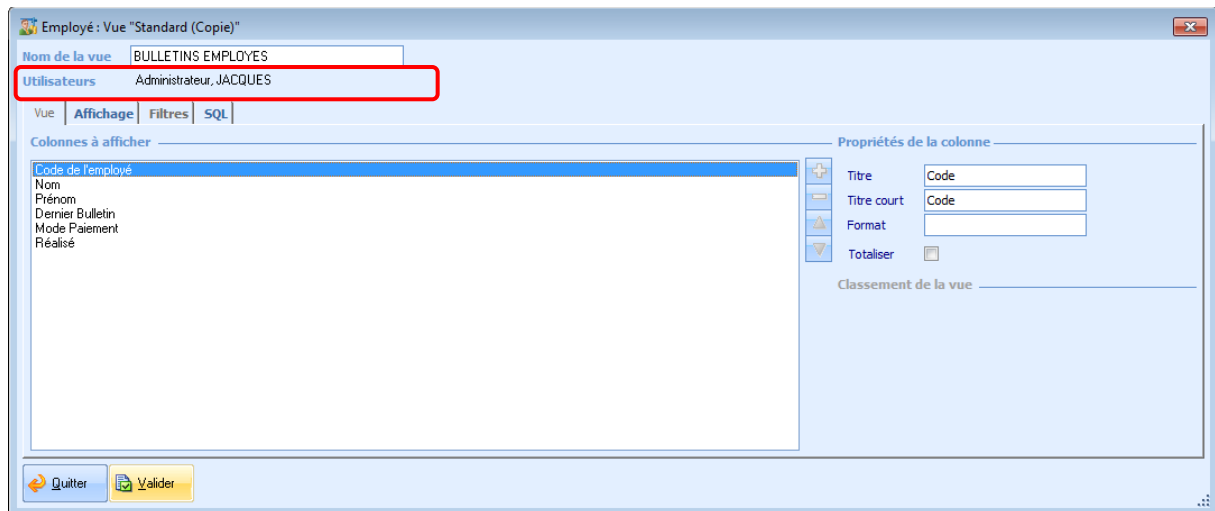


Dans tous les cas, la coche *Vues privées uniquement* permet d'appliquer un filtre supplémentaire ne conservant que les vues privées (1 seul utilisateur ayant accès).

Réglage du partage des vues

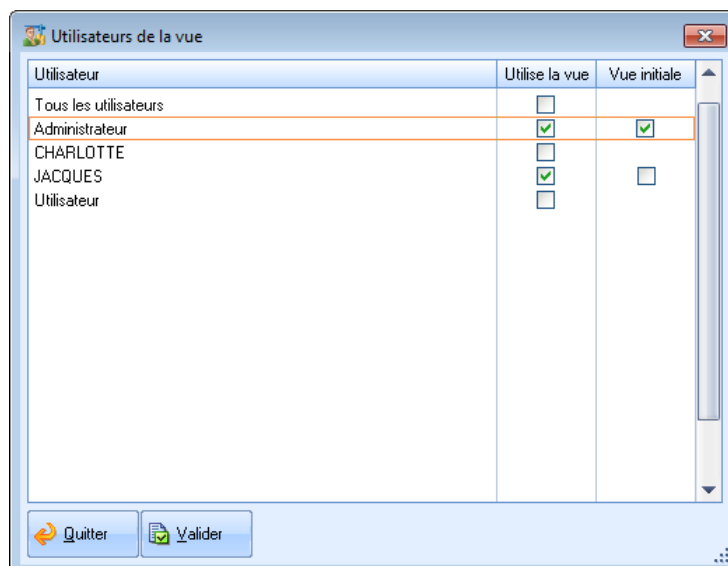
Le partage d'une vue peut être réglé sur la fenêtre de la vue par les utilisateurs ayant le droit **Administration de l'interface**. Ces utilisateurs voient un lien **Utilisateurs** donnant accès à la fenêtre des **Utilisateurs de la vue**. La coche **Vue initiale** de la fenêtre de la vue n'est pas affichée dans ce mode car elle n'y a plus de sens.

Pour les utilisateurs n'ayant pas le droit **Administration de l'interface**, l'affichage reste identique à ce qu'il était jusqu'à maintenant.



La fenêtre **Utilisateurs de la vue** permet de sélectionner les utilisateurs qui peuvent utiliser la vue. Par ailleurs, elle permet d'affecter le critère « vue par défaut » pour chaque utilisateur sélectionné.

Lorsque l'on désactive les coches de la ligne **Tous les utilisateurs**, cela décoche toutes les cases des lignes suivantes.



Les coches de la colonne **Vue initiale** ne sont visibles que si la coche de la colonne **Utilise la vue** est cochée sur la même ligne.

Droit d'administration des vues privées

Ce nouveau droit d'accès **Administration des vues privées** permet de créer, modifier ou supprimer des vues privées. Il est présent dans le groupe de droits d'accès au niveau du droit **Administration de l'interface**. Ces deux droits peuvent être cochés indépendamment l'un de l'autre.

Un utilisateur ayant ce droit **Administration des vues privées** mais n'ayant pas le droit **Administration de l'interface** pourra donc créer ses propres vues sans pouvoir modifier les vues également utilisées par les autres utilisateurs.

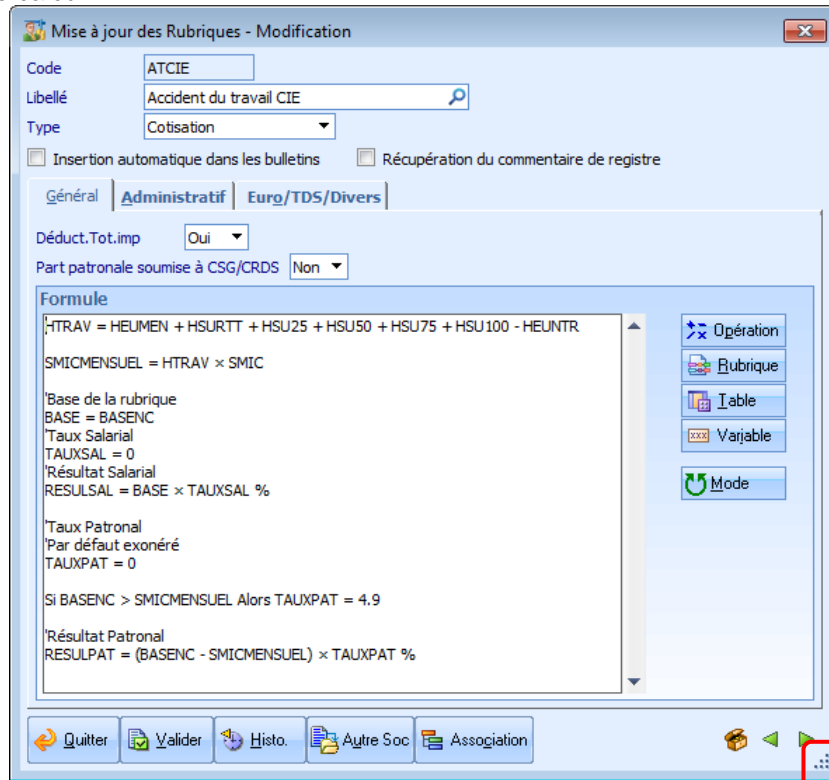
Pour conclure, une nouvelle table **SysVuesUser** permet de spécifier quels utilisateurs ont accès à quelles vues. Il s'agit donc du partage des vues.

Les vues déjà présentes dans le produit sont automatiquement transformées en vues publiques accessibles à tous les utilisateurs et modifiables par ceux ayant le droit d'accès « Administration de l'interface » actif.

Les nouveautés du logiciel de Paye V10

Taille des écrans bulletins et rubriques

Les fiches *Rubriques* sont désormais retillables pour garantir un confort de saisie et de consultation des formules de calcul.



Par ailleurs, le corps de bulletin peut s'afficher sur l'ensemble de l'espace de l'écran grâce aux boutons Agrandir/Réduire présent dans la barre de titre de la fenêtre.

Code	Nom	Base	Taux Salarial	Résultat Salarial	Taux Patronal	Résultat Patronal	Information
HN1	Salaires de l'horaire collectif	151.67	15.1650	2300.08			
SALAIRE	Salaires (heures < 36)	2300.08		2300.08			
	heures supplémentaires						
HEUSP25	Heures supplémentaires à 25 %		18.9563				
HEUSP25P	Heures supplémentaires à 25 % non exo.		18.9563				
HEUSP50	Heures supplémentaires à 50 %		22.7475				
HEUSP50P	Heures supplémentaires à 50 % non exo.		22.7475				
HEUSP75	Heures supplémentaires à 75 %		26.5388				
HEUSP100	Heures supplémentaires à 100 %		30.3300				
PRRESPCH	Prime de Responsabilité sur Chantier		1.0000				
ABSAT	Absence accident du travail		15.1650				
ABSDIV	Absence divers		15.1650				
ABSINT	Absence intempéries		15.1650				
ABSCONG	Absence pour congés		15.1650				
ABSMAL	Absence maladie		15.1650				
ABSCHOPA	Absence chômage partiel		15.1650				
TRANSP	Indemnité de frais de transport Km		0.2600				
TRAJET	Indemnité de trajet						
PANIER2	Indemnité repas (Ent Bât, part non smis)		5.7000				
INDEMENT	Indemnités intempéries		11.3738				
REMBOUR	Remboursement de frais						
PRIME	Prime						
CUMHSU25	Cumul des heures supplémentaires à 25 %						
CUMHSU50	Cumul des heures supplémentaires à 50 %						
ABT10	Abattement 10%	2300.08	10.0000	-230.01			
BASECOTI	BASENC ou calcul base si Abattement 10%	2070.07		2070.07			
ASSEDICA	Assedic tranche A	2070.07		-49.68			
ASSEDICB	Assedic tranche B		2.4000		4.0000	82.80	

Taux sur 4 décimales

Dans les lignes de bulletin, le taux salarial et le taux patronal permet l'affichage et l'enregistrement sur 4 décimales.

Corps du bulletin

ALBERTI Bernard du 01/01/11 au 31/01/11

Code	Nom	Base	Taux Salarial	Résultat Salarial	Taux Patronal	Résultat Patronal	Inf.
G2VI	Salaire de base mensuel	2100.00		2100.00			●
GHN1	----- Salaire (heures hebdo < 36)	151.67	13.8458	2100.00			●
GHN2	----- Salaire heures supp. normales		17.3073				●
HS0	HS Bonifiées (35 < heures =< 39)		17.3073				●
HS1	HS Majorées (39 < heures =< 43)		17.3073				●
HS2	HS Majorées (heures > 43)		20.7687				●
HR2	Repos Bonifié (35 < heures =< 39)						●
HR3	Repos Majoré (39 < heures =< 43)						●
HR4	Repos Majoré (heures > 43)						●
HR5	Repos Compensateurs de Remplacement						●
PRIME	Prime						●
ABSAT	Absence accident du travail		13.8460				●
ABSMAL	Absence maladie		13.8460				●
ABSCHOPA	Absence chômage partiel		13.8460				●
ABSCONG	Absence pour congés		13.8460				●
ABSDIV	Absence divers		13.8460				●
MOIS13	13 eme Mois						●
HNTEPA	Heures Normales Loi T.E.P.A.	151.67		151.67			●
ABSTEPS	Heures Absences Loi T.E.P.A.						●
BASECOTI	BASENC ou calcul base si Abattement 10%	2100.00		2100.00			●
ALLOCCP	Allocations familiales	2100.00			5.4000	113.40	●
MALADIE	Assurance maladie	2100.00	0.7500	-15.75	12.8000	268.80	●

Net à payer 1 571.85 €

Quitter Valider Récap Envers Compl Formule Analytique

Liaison avec Comptabilité Standard ou Evolution

La Paye Evolution V10 propose une liaison avec le logiciel de Comptabilité en gamme Standard ou Evolution.

Renseignements généraux

Dossier BATEX

Raison Sociale Société exemple

Société Exercice de paye Bulletin DADS Valeurs particulières

Année de début d'exercice 2011

Mois de début d'exercice 1

Durée de l'Exercice 12

Mois du premier bulletin 1

Périodes de congés en cours

Période de prise 04/10 à 03/11

Période d'acquisition 04/10 à 03/11

Période de référence dite N-1 04/09 à 03/10

Accès comptabilité Sage Apibâtiment - Evolution

Dossier comptable Aucun

Journal en comptabilité Sage Apibâtiment - Evolution

Sage Apibâtiment - Standard

Gestion des taux accident du travail

Les renseignements généraux intègrent un onglet **DADS** à la place de l'onglet TDS.

Les zones inutilisés depuis la suppression de la TDS sont supprimées : « Code URSSAF de liaison », « Zone URSSAF », « Zone CRAM », « Procédure de transfert », « Etablissement assujetti AT ».

Des informations propres à la DADSU viennent compléter cet onglet.

Renseignements généraux

Dossier: FORMA_1
Raison Sociale: Société exemple DADSU N4DS

Société | Exercice de paye | Bulletin | DADS | Valeurs particulières

Activité: []
Type de DADS: 3- Sal. + Honor. (1 DADS)
Contact civ./nom/prénom: Monsieur LEGERANT CLAUDE
Décalage de paie: Sans décalage
Taxe sur les salaires: Imposable

Taxe sur les salaires, montants annuels
Base imposable 1er taux majoré: 7 461.00
Base imposable 2ème taux majoré: 14 901.00

Tarification accident du travail

N°	Taux	N° risque	Section AT	Poste en bureau
1	1.00	11111	11	Non
2	2.00	22222	22	Non
3				
4				

Paramétrage du calcul pour les apprentis

Quitter Valider Autre Soc

La **tarification des taux accident du travail** est paramétrable depuis les renseignements généraux du dossier de Paye Evolution ce qui permet la reprise des Taux AT dans la déclaration de données sociales DADSU.

Ces informations sont reprises et modifiables dans les fiches Etablissement (onglet *Valeurs particulières*) pour permettre une gestion distinctes par établissements.

Etablissements - Modification

Code: A
Nom: ETABLISSEMENT A

Etablissement | Valeurs particulières

DADS
Type de DADS: 3- Sal. + Honor. (1 DADS)
Taxe sur les salaires: Imposable

Tarification accident du travail Entreprise spécifique

N°	Taux	N° risque	Section AT	Poste en bureau
1	1.00	11111	11	Non
2	2.00	22222	22	Non
3				
4				

DUCS
Cessation d'activité
Continuation sans personnel
Suspendre mon compte Maintenir mon compte

Quitter Valider Copie

De plus, chaque fiche *Employé* permet de renseigner le taux AT associé. Cette modification se réalise dans le contrat (onglet *complément*).

The screenshot shows the 'Contrat' window with the 'Compl. déclarations' tab selected. The 'Tarification AT' field is highlighted with a red box. Below is a summary of the visible data in the form:

Field	Value
Type de contrat	CHEF CHANTIER 0001
N° de contrat	
Adresse de travail	MSA occasionnel
Personnel technique	Non
Périodicité durée travail	Mensuelle
Cotisant CRCCA	Oui
Code AT	
Code INSEE emploi	481b Chefs de chantier (non cadres)
Statut catégoriel conv.	06 employé administratif d'entreprise, de cor
Statut cat. Agirc Arrco	04 non cadre
Régime S.S. maladie	200 Régime général (CNAM)
Régime S.S. A.T.	200 Régime général (CNAM)
Régime S.S. vieillesse	200 Régime général (CNAV)
Régime local Alsace Moselle	Non
Tarification AT	1 Taux : 1 Risque : 11111 Section : 11 Bureau : Non
Travail étranger/front.	Autre
Rémun. à la tâche	Non
Collège prud'homal	Salarié
Section prud'homale	Activités diverses
Codif. nature contrat	01 contrat à durée indéterminée
Codif. intitulé contrat	90 Autres contrats
Statut professionnel	02 employé

Par ailleurs, la modification groupée des informations Employé (menu *fichiers \ Employés \ Modifications groupées*) permet de réaliser une modification globale en un seul traitement pour les employés sélectionnés.

The screenshot shows the 'Modifications groupées des employés' window. The table below represents the data shown in the window:

Champs	Traitement	Valeur	%
Régime S.S. maladie	Aucun	-	
Régime S.S. accident du tr...	Aucun	-	
Régime S.S. vieillesse	Aucun	-	
Régime local Alsace Moselle	Aucun	-	
Numéro de tarification AT	Affectation	1 - 1er taux	
Travail étranger/frontalier	Aucun	-	
Collège prud'homal	Aucun	-	
Section prud'homale	Aucun	-	
Codif. nature contrat	Aucun	-	
Codif. intitulé contrat	Aucun	-	

Déplacement du paramétrage du calcul apprentis

Le paramétrage du calcul apprentis était réglable dans l'interface DADSU ancienne norme.

Cette interface étant caduque, ces informations sont réglables depuis l'onglet DADSU des renseignements généraux en cliquant sur le bouton suivant :



Pour chaque élément de base de calcul ci-dessous, sélectionnez les rubriques qui permettront d'effectuer un calcul automatique des valeurs nécessaires à la DADS-U :

- Base brute fiscale apprentis (lois 1987)
- Base brute S.S. apprentis
- Base exonération apprentis (loi 1979)
- Base exonération apprentis (loi 1987)

Ajouts d'informations dans fiches Employé/Contrat

De nouvelles zones saisissables apparaissent dans les fiches Contrat pour chaque employé.

Ce sont des propriétés sur les employés dont le renseignement est **obligatoire** dans le cadre de la déclaration des données sociales à la norme 4DS.

Ces informations propres au nouveau format N4DS, sont, pour la plupart, nouvelles ou issues d'un éclatement de rubriques anciens formats ou d'un changement de nom de rubriques.

Fiche Contrat / Onglet Emploi

Ajout des zones *Niveau*, *Coefficient* et *Position* (15 caractères libres), remplacement de la zone *Caractéristique de l'activité* par l'ajout de la zone *Modalité de travail* et *Modalité de l'activité* avec ses listes liées.

Ajout de la zone *Unité temps de travail*.

Contrat

Type de contrat : CHEF CHANTIER 0001

N° de contrat :

Emploi | Complément | Compl. déclarations

Période d'emploi : 01/02/96 au Motif

Fin d'essai :

Ancienneté au début du contrat :

Période suspension : au Motif

Jour de paiement : 31

Début paie : 1

Jours Congés acquis par mois : 2.500

Convention col. : 2 Ouvriers du bâtiment

Plan de paye : CHEF Chef de chantier avec abattement 10%

Employé occupé : Chef de chantier

Modalité travail : 10 temps plein

Modalité activité : 90 sans spécificité de l'activité

Qualification : Ouvrier spécial Echelon : 190

Niveau : Coefficient :

Indice : Position :

Commentaires :

Plafond Abattement : 999 999.99

Unité temps de travail : 10 heure

Horaire hebdomadaire : 35.0

Nbr. Jours mensuel : 22.50

Heures de référence : 151.670

Heures normales : 151.670

Taux horaire : 15.165

Salaires de base : 2 300.00

Type salaire de base : Brut

Quitter Valider Supprimer

Fiche Contrat / Onglet Complément

La zone *Type d'emploi* qui était présente dans le 1^{er} onglet sur les versions précédentes, passe désormais sur l'onglet *Complément*.

La zone *Situation de travail* est renommée en *Travail étranger/front*.
Ajout de la zone *Tarifification AT* (en gamme Evolution uniquement).

La zone *Statut catégoriel* est éclatée sur les 2 zones *Statut catég. conv.* et *Statut cat. Agirc Arrco*.
La zone *Code contrat* est éclatée sur les 2 zones *Codif. Nature contrat* et *Codif intitulé contrat*.

The screenshot shows the 'Contrat' window with the 'Complément' tab selected. The 'DADS-U' section is highlighted with a red box. The fields in this section are:

- Type d'emploi TD Bila.: Temps complet (C)
- Code catégorie: Autre
- Régime employé: 1. Général
- Code INSEE emploi: 481b Chefs de chantier (non cadres)
- Statut catégoriel conv.: 06 employé administratif d'entreprise, de cor Statut cat. Agirc Arrco 04 non cadre
- Régime S.S. maladie: 200 Régime général (CNAM)
- Régime S.S. A.T.: 200 Régime général (CNAM)
- Régime S.S. vieillesse: 200 Régime général (CNAV)
- Régime local Alsace Moselle: Non
- Tarifification AT: 1 Taux : 1 Risque : 11111 Section : 11 Bureau : Non.
- Travail étranger/front.: Autre
- Rémun. à la tâche: Non
- Collège prud'homal: Salarié
- Section prud'homale: Activités diverses
- Codif. nature contrat: 01 contrat à durée indéterminée
- Codif. intitulé contrat: 90 Autres contrats
- Statut professionnel: 02 employé

Par ailleurs, toutes ces nouvelles zones sont modifiables à partir de l'option de modifications groupées de fiches employées (menu *fichiers \ Employés \ Modifications groupées*).

Caisse de cotisation : type d'organisme

Le menu *Initialisation/Caisse de cotisation* propose une nouvelle zone *Type d'organisme* obligatoire depuis la norme 4DS.

The screenshot shows the 'Caisses de cotisations - Modification' window. The 'Type d'organisme' field is highlighted with a red box. The fields in this window are:

- Code: URSSAF
- Libellé: U.R.S.S.A.F.
- Mise à jour: D.U.C.S | Postes D.U.C.S
- N° d'affiliation: 332
- Compte: 431000000
- Paieement: Mensuel
- Adresse: 4 rue des chemins
- Adresse (Suite):
- CP / Ville: 33000 BORDEAUX
- Téléphone: 0556678933
- Télécopie:
- Correspondant:
- Type d'organisme: 1 - URSSAF
- Régime:
- Commentaire:

Attestation employeur dématérialisée

L'attestation employeur dématérialisée est destinée à remplacer le formulaire papier « attestation employeur » destiné à Pôle emploi, à partir du 1^{er} janvier 2012. En effet, l'attestation Employeur doit être **dématérialisée** dès janvier 2012 **pour toutes les entreprises de 10 salariés et plus**.

Les entreprises de moins de 10 salariés ne pourront plus utiliser les éditions papier fournies dans le logiciel de Paye Standard ou Evolution. Si elles veulent continuer à faire des déclarations papier, elles devront commander des documents Cerfa auprès de leur agence Pôle Emploi.

Les agréments de tous les éditeurs sont caducs, les entreprises de moins de 10 salariés doivent :

- Faire de l'EDI si le logiciel de Paye le permet (AED gérée par Paye Evolution et le module DS)
- Faire de l'EFI sur Net Entreprises (saisie en ligne sur le site)
- Etablir des attestations à la main sur le formulaire Cerfa du Pôle Emploi (l'édition papier attestation pôle emploi est disponible dans Paye Standard et Evolution comme base à recopier sur le formulaire officiel).

Le but de cette fonction est donc de proposer à nos clients la possibilité de réaliser ces attestations en utilisant le module transversal de Sage « Déclarations sociales » qui offre la possibilité de la télé-déclaration via Sage Direct.

La possibilité de générer des AED sera implémentée sur la gamme Evolution et touchera deux parties du logiciel.

Mise à jour de la fiche Contrat

L'onglet *Compl. Déclaration* de la fiche Contrat présente de nouvelles zones permettant de pré remplir l'attestation employeur dématérialisée.

The screenshot shows the 'Contrat' form in Sage software. The 'Complément' tab is selected. A red box highlights the 'Informations Pôle emploi' section, which contains the following fields:

- Assujetti assurance chômage: Obligatoire
- Assujetti AGS: Non
- Exonération AC: Non concerné
- Réf. conv. emplois aidés: [empty]
- Signée le: [empty]
- Lien parenté avec l'employeur: Aucun
- Clause de non concurrence: Non

Below this section are other tabs: 'Prévoyance - mutuelle', 'Contrat de prévoyance', 'Contrat mutuelle', 'DUCS', and 'Bilan Social'. At the bottom, there are buttons for 'Quitter', 'Valider', and 'Supprimer'.

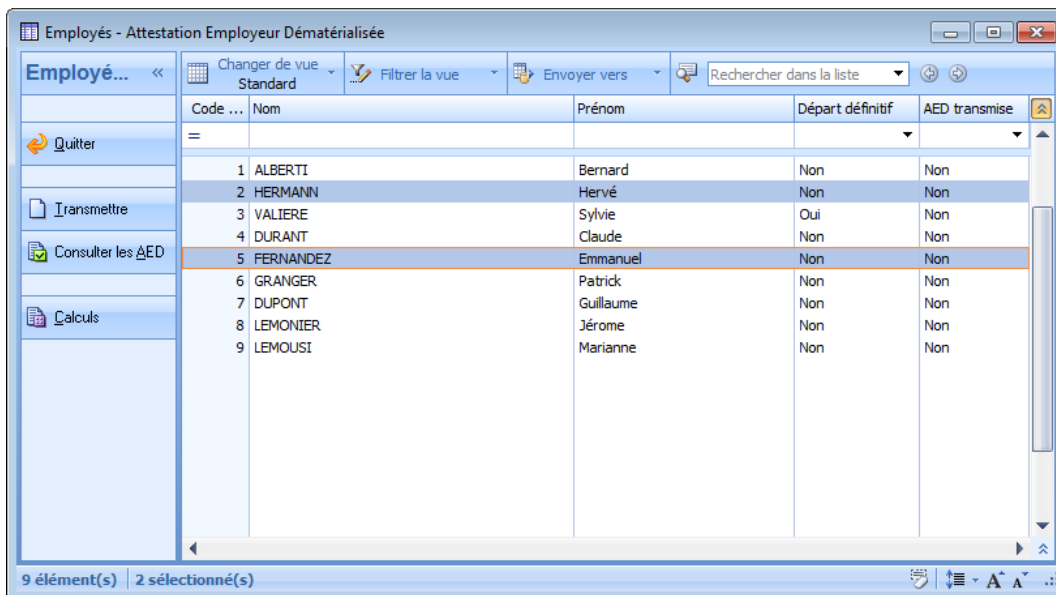
La zone **Catégorie professionnelle AC** disparaît au profit des zones **Assujetti assurance chômage**, **Assujetti AGS** et **Exonération AC**.

Mise à jour Attestation pôle emploi

Le menu **Éditions \ Fin de contrat \ Attestation Pôle emploi** devient **Éditions \ Fin de contrat \ Attestation Pôle emploi (papier)**.

Un nouveau menu **Éditions \ Fin de contrat \ Attestation Employeur Dématérialisée** est ajouté.

Ce nouveau menu permet d'accéder à la liste des employés dans le but de gérer les attestations employeurs dématérialisées.



The screenshot shows a software window titled "Employés - Attestation Employeur Dématérialisée". It features a table with the following columns: "Code ...", "Nom", "Prénom", "Départ définitif", and "AED transmise". The table contains 9 rows of employee data. A left sidebar contains buttons for "Quitter", "Transmettre", "Consulter les AED", and "Calculs". The status bar at the bottom indicates "9 élément(s) | 2 sélectionné(s)".

Code ...	Nom	Prénom	Départ définitif	AED transmise
1	ALBERTI	Bernard	Non	Non
2	HERMANN	Hervé	Non	Non
3	VALIERE	Sylvie	Oui	Non
4	DURANT	Claude	Non	Non
5	FERNANDEZ	Emmanuel	Non	Non
6	GRANGER	Patrick	Non	Non
7	DUPONT	Guillaume	Non	Non
8	LEMONIER	Jérôme	Non	Non
9	LEMOUSI	Marianne	Non	Non

Cette liste permet de sélectionner plusieurs employés concernés par l'attestation employeur. Tous les employés sont listés, qu'ils soient en *départ définitif* ou non.

Ce mode de fonctionnement permet de traiter les attestations de chômage partiel pour des employés qui ne sont pas en départ définitif.

Le bouton **Transmettre** permet d'envoyer, au module **Déclarations sociales**, les éléments nécessaires à la fabrication des attestations pour la sélection d'employés.

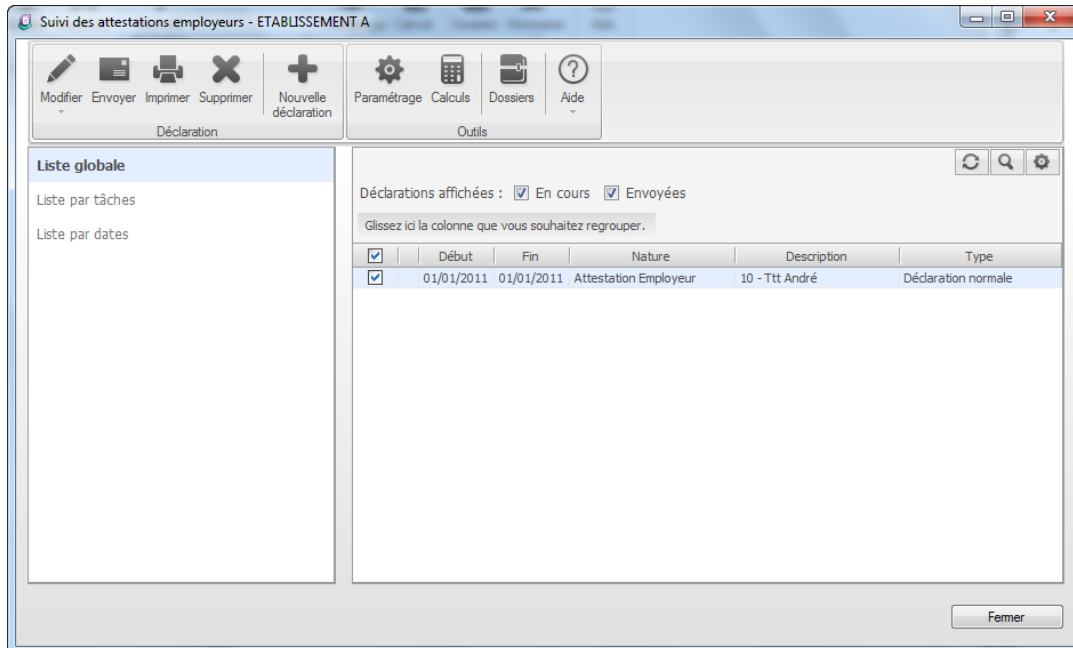
La transmission réalisée aboutit sur le chargement du module **Déclarations sociales** pour accéder aux déclarations effectives des AED. Les employés concernés sont alors marqués avec « AED transmise » à oui.

Le bouton **Consulter les AED** permet d'accéder directement au module **Déclarations sociales** sans transmettre d'AED supplémentaire.

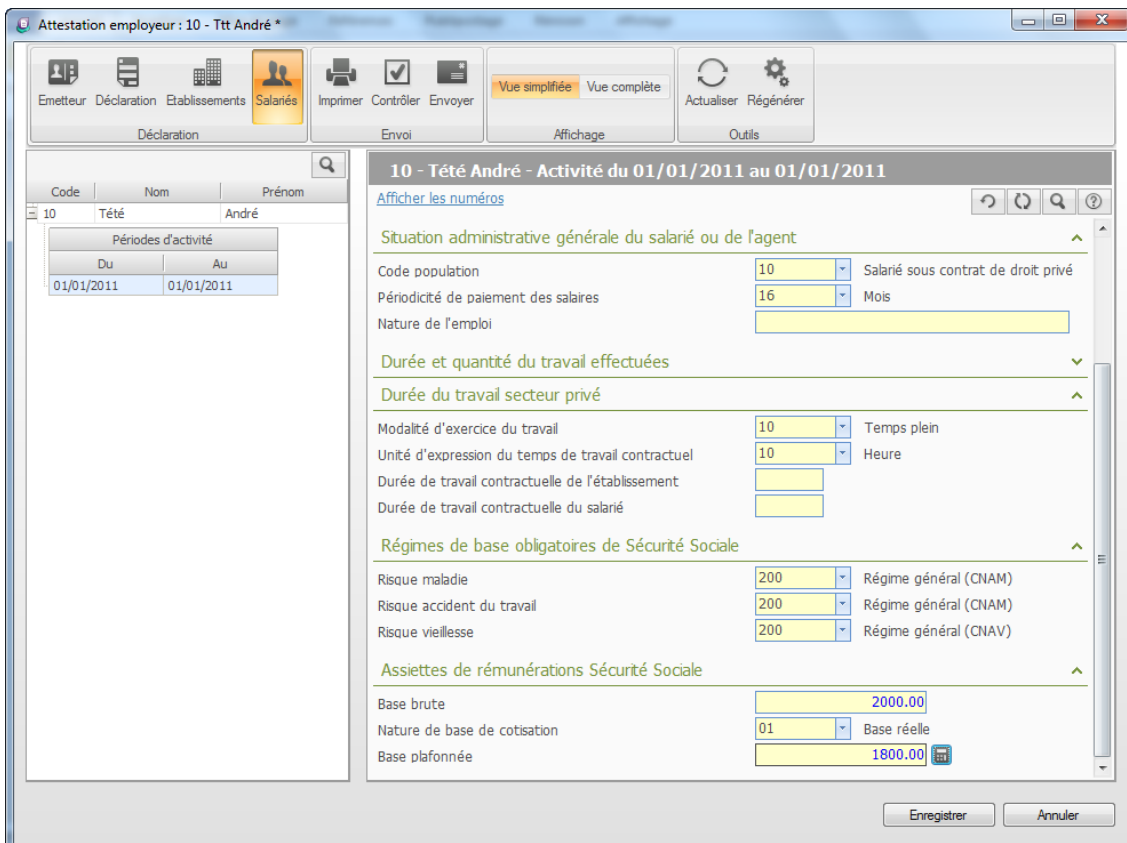
Le bouton **Calculs** permet d'accéder à la fiche suivante dans le but de définir les rubriques servant aux calculs de l'AED dans le module Déclarations sociales.

L'attestation Employeur dans le module DS

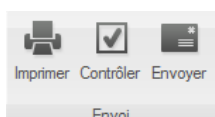
Un clic sur le bouton  permet d'envoyer les données issues de Paye Evolution dans DS.



Un double clic sur la déclaration de nature **Attestation Employeur** permet d'entrer en modification des informations issues de Paye Evolution pour l'ensemble des valeurs transmises : Emetteur, Etablissement, Salariés, etc.



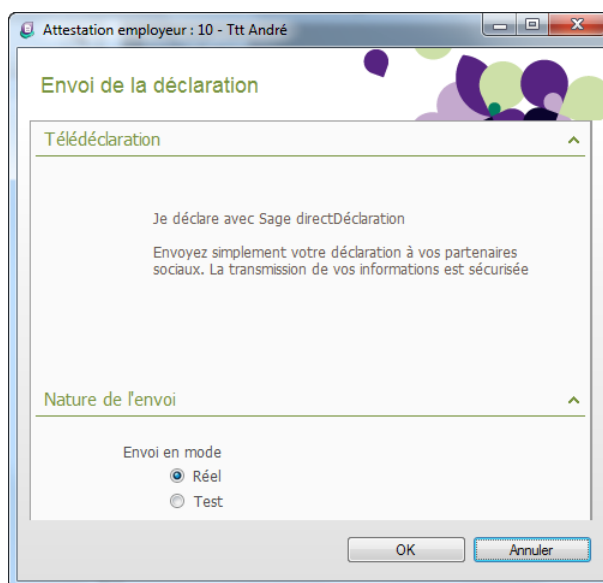
Envoyer l'attestation Employeur depuis DS



Dès lors que l'attestation est renseignée, DS permet d'éditer les informations contenues, de contrôler la déclaration et d'envoyer l'attestation.



Le bouton permet d'accéder à l'interface de dématérialisation de l'attestation.



L'attestation permet aux employeurs de déclarer auprès de Pôle emploi les fins de contrat de travail des salariés. Cette déclaration est portée par la nature « 15 ». Au même titre que l'attestation papier, cette déclaration dématérialisée doit être transmise dans les cinq jours qui suivent la fin de contrat de travail du salarié.

Par sa nature, cette déclaration AED comporte à la fois des éléments de salaires des mois précédant la fin de contrat de travail des salariés concernés, ainsi que les informations relatives à la fin de contrat.

Structure de la déclaration AED :

- 1 structure S10 pour un envoi
- 1 structure S20 pour une déclaration d'employeur (nature 15)
- 1 structure S30 (un employé à la fois)
- Les structures S40/S60 relatives aux périodes mensuelles d'activités précédant la fin de contrat de travail
- 1 structure S40/S60 relative au mois de la fin de contrat de travail (présence de sous-groupe S48.G55.00 impérative)
- 1 structure S80
- 1 structure S90 pour clore l'envoi.

En retour de flux AED transmis à Pôle Emploi, l'émetteur reçoit :

- Un avis de dépôt (accusé de réception) par fichier déposé, indiquant que le fichier a bien été déposé sur les plateformes Pôle Emploi et qu'il va être traité ;
- Un Compte Rendu Applicatif (CRA) par déclaration, donc par AED, donc par S20/S30 (par déclaration et employé) indiquant les résultats des contrôles effectués sur la déclaration. Si la déclaration AED est recevable, elle sera collectée par Pôle Emploi. Sinon elle sera ignorée ;

- Un PDF re-matérialisant l'AED en attestation papier. Cette Attestation Employeur Re-matérialisée devra être remise au salarié pour faire valoir ses droits au chômage. Ce PDF sera envoyée uniquement si la déclaration AED est contrôlée positive.

Si l'émetteur transmet plusieurs AED au sein d'un même flux, il recevra :

- Un avis de dépôt (accusé de réception)
- Un CRA comportant autant de CRA due de déclaration AED
- Un fichier zippé contenant autant de PDF que d'AED correctes.

La DADS-U à la norme 4DS

L'objectif de ces changements est de proposer aux clients la possibilité de réaliser des déclarations DADS-U dans le nouveau format N4DS tout en utilisant le module transversal de Sage appelé « Déclaration sociales ».

Ce module offre la possibilité de télé-déclarer via Sage Direct.

La norme 4DS en quelques mots

La DADS-U au format N4DS est obligatoire dès janvier 2012 (salaires 2011). Ce passage simplifiera les démarches déclaratives et fera gagner du temps aux entreprises et aux organismes sociaux.

Cette nouvelle norme permet la gestion des points suivants :

- sous-groupes de rubriques autonomes, propre à chaque destinataire ;
- d'avantages de contrôles croisés et formatés ;
- nouveaux destinataires : SNCF, Aviation civile, Retraite de l'état, Enseignement privé, MSA (expérimentation), Service civile, DGFIP ;
- une seule DADS-U pour les IP / Mutuelles et Assurances ;
- DADS-U Annule et Remplace : pour rejouer sa DADS-U tout simplement (une seule fois) ;
- remplacer les rubriques S41 et S46 par les rubriques S40 et S60 ;
- des montants pouvant être déconnectés des périodes d'activités : Fillon, ...
- Une convergence vers le projet DSN
- Suppression de la nature 03 – IRC / IP seule
- Suppression de la DADS-U rectificative

La version du cahier des charges pour la DADS-U à la norme 4DS est V01X06.

Les structures fonctionnelles existantes de la DADS-U n'ont pas fait l'objet de modifications majeures à l'exception de la période d'activité et de quelques modifications ou suppressions de rubriques.

Structure de 4DS

✓ **Détail des rubriques DADS-U Norme 4DS**

- Structure S10 : identifie l'émetteur de l'envoi
- Structure S20 : identifie la déclaration de l'entreprise ou de la collectivité déclarante
- Structure S30 : identifie le salarié
 - Structure S40 : décrit la période d'activité du salarié
 - Structure S42 : complément IRCANTEC
 - Structure S43 : complément CNRACL
 - Structure S44 : complément IRC (AGIRC-ARRCO)
 - Structure S45 : complément prévoyance (institutions de prévoyance ou mutuelles ou sociétés d'assurances)
 - Structure S47 : complément Service des Retraites de l'État
 - Structure S48 : complément Pôle Emploi
 - Structure S49 : complément CPRPSNCF
 - Structure S52 : complément MSA
 - Structure S53 : complément RAFF (retraite additionnelle de la fonction publique)
 - Structure S54 : complément CNBF (barreaux français)
 - Structure S56 : complément Caisse Congés Intempéries BTP
 - Structure S60 : décrit les périodes d'inactivité du salarié
 - Structure S65 : données annuelles spécifiques
- Structure S70 : décrit les honoraires versés
- Structure S80 : identifie les établissements d'affectation
- Structure S90 : présente le total de l'envoi

Détail des rubriques

Le module Déclarations Sociales

✓ Détail des rubriques DADS-U

- ✓ S10 : émetteur
 - Identification
 - Contact
 - CRE
- ✓ S20 : déclaration
 - Déclaration
 - CRE déclaration
 - Déclaration de résultats
- ✓ S30 : salarié
 - Identification
 - Coordonnées
- ✓ **S40 : périodes d'activités**
 - Identification de la période
 - Lieu de travail
 - Situation administrative

 - Durée et quantité de travail effectuée
 - Durée du travail
 - Régimes de base obligatoires de SS
 - AT
 - Assiette de rémunération de SS
 - Base brutes exceptionnelles URSSAF
 - Base plafonnées exceptionnelles URSSAF
 - CSG
 - Base spécifiques exo de cotisations URSSAF
 - Épargne salariale, actions, stock options
 - Avantages particuliers
 - Autres sommes exonérées
 - Allègements
 - Données fiscales
 - Avantages en nature
 - Frais professionnels
- ✓ S42 : IRCANTEC
- ✓ S44 : Retraite
- ✓ **S45 : Prévoyance**
 - Identification IP, Mutuelle, Assurances
 - Anciennetés du salarié
 - Ayant droits
 - Informations contrat
- ✓ S48
 - Informations chômage (AED)
- ✓ S49 : données SNCF
- ✓ **S60 : périodes d'inactivité**
- ✓ **S65 : salariés (données annuelles)**
 - Annualisation de la réduction Fillon
 - Elections prud'homales
 - Ouverture des droits à l'assurance maladie
- ✓ S70 : honoraires
- ✓ S80 : établissements
- ✓ S90 : total de l'envoi

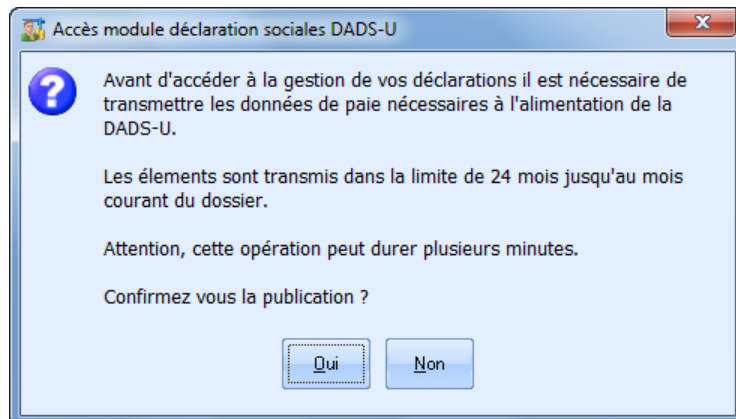
Changements dans le logiciel de Paye

L'ancien menu *Clôture/DADS-U* possède désormais un sous-menu composé comme ci-dessous :

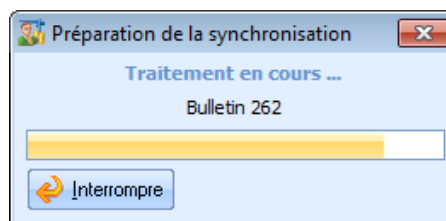
- DADSU (N4DS) : **transmet les données** de Paye vers le module Déclaration Sociale ;
- Outils : permet de consulter les anciennes DADSU (ancienne norme) ou de **republier** les données de Paye vers le module de Déclaration Sociale ;

Le sous-menu DADSU (N4DS) permet donc d'envoyer les données de la Paye Evolution au module Déclaration Sociale en vue de la création ultérieure de la déclaration.

Au premier accès, l'application affiche le message de confirmation suivant :



En cliquant sur **Oui** au message, une fenêtre de progression permet de signaler la transmission des données.



La fin du traitement se caractérise par le lancement du module « Déclarations sociales ».

Lors des accès suivants par le menu *Clôture/DADS-U/DADSU (N4DS)*, l'application permet d'accéder directement au module **Déclarations Sociales** pour ce dossier après une publication des seuls éléments créés, modifiés, ou supprimés depuis la dernière publication réalisée.

Le menu *Clôture \ DADSU \ Outils \ Republication DADS-U (N4DS)* permet de **republier tous** les éléments de Paye créés ou modifiés ainsi que ceux considérés comme déjà publiés lors du premier transfert.

La republication a pour but de mettre à jour DS suite à un éventuel problème lors du transfert initial.

Dans ce cas, les données DS sont remplacées.

Cependant, la déclaration déjà créée dans le module pour le dossier DS initial, n'est pas impactée par ce traitement. Il faudra réaliser un second traitement dans DS pour mettre à jour la déclaration en fonction des données republiées dans le module DS.

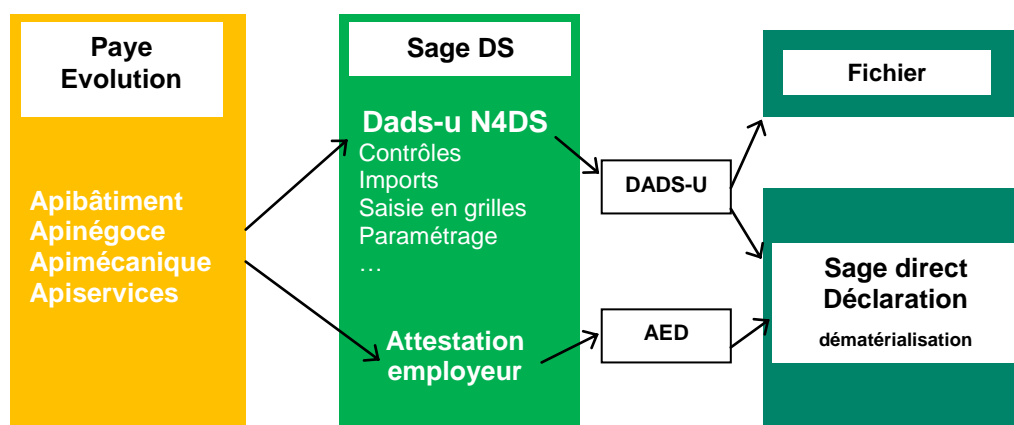
Le module Déclarations Sociales

Dans le contexte de dématérialisation croissante des données sociales, Sage a créé un nouveau module : Déclaration Sociales.

Ce module commun est utilisé pour les différents logiciels de Paye du groupe Sage. Il est conçu pour masquer la complexité de la norme N4DS et exploite 100% des ressources fournies par la norme.

Il permet l'importation automatique des données issues de la Paye Evolution et fonctionne en réseau

Au-delà de la gestion de la N4DS, le module Sage Déclaration Sociale inclut d'autres déclarations sociales obligatoires comme l'AED (Attestation Employeur Dématérialisée).



Les avantages du nouveau module

Sécurité - Sage DS contient tous les contrôles de la norme en natif (on passe à 945 points de contrôle). Il vous accompagne avec un assistant N4DS personnalisable jusqu'à la sécurisation des flux de données, un module fonctionnel pour chaque utilisateur selon son contexte d'entreprise et ses habitudes de travail.

Simplicité – Une documentation normée et des aides contextuelles guident l'utilisateur dans le processus déclaratif. Le module s'appuie sur un paramétrage simplifié des éléments à déclarer.

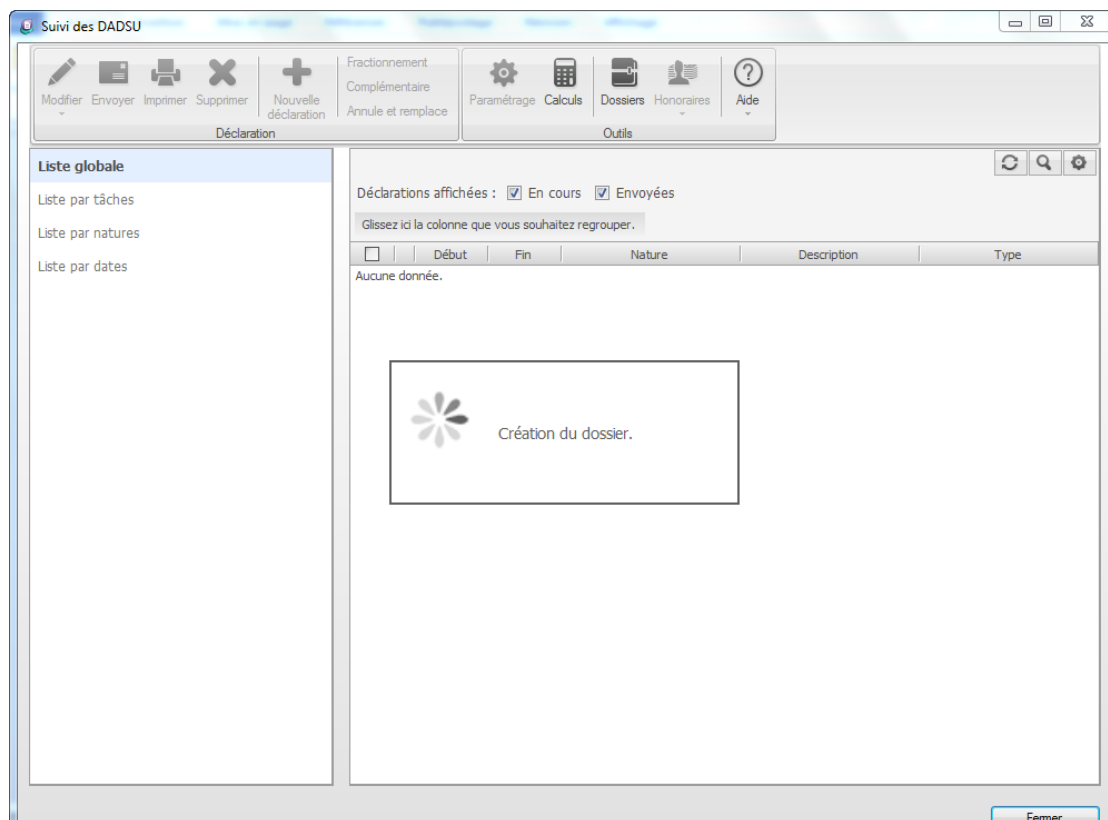
Souplesse – Il permet d'initialiser et de régénérer la DADSU sans perte des données saisies. Il permet de découper les périodes d'activité tout en recalculant automatiquement les montants associés et il met également à disposition un mode éditeur qui permet d'intervenir directement dans la déclaration pour la finaliser en cas de besoin.

Création du dossier dans DS

La première ouverture du module DS est réalisée en fin de traitement de transmission des données de Paye Evolution (voir page précédente).

Ce module s'ouvre uniquement à partir du logiciel de Paye Evolution. Il n'existe aucune possibilité de lancement de DS hors logiciel Paye Evolution.

Le module propose donc de créer un dossier interne à DS en y intégrant les données de Paye Evolution transmises : Etablissements, Caisses, Salariés, Bulletins et Contrats.



Un fichier **xml** généré depuis la Paye Evolution est automatiquement importé dans le module Sage DS pour la création d'un dossier. Ce dossier DS sera lié au dossier de Paye Evolution.

Le dossier DS sera stocké physiquement dans le dossier des données de la Paye Evolution (par exemple sous : `c:\apibat\paye_pme\SOCXX` dans le cas d'une Paye Apibâtiment installée en monoposte). Le nom du fichier contiendra le nom du dossier de Paye Evolution concaténé avec les caractères « **_DS** » et portera l'extension **.sdf** (exemple : `SOCXX_DS.sdf`).

Ainsi, toute modification réalisée dans la Paye Evolution peut être synchronisée avec le dossier interne à DS. Cette synchronisation se lance depuis le module DS ou depuis la Paye Evolution.

Chaque ouverture de DS à partir du menu *Clôture \ DADSU \ DADSU (N4DS)* réalise une **mise à jour des données du dossier DS** en prenant en compte toutes les données ajoutées, modifiées ou supprimées dans la Paye Evolution et nécessaires à la déclaration des données sociales.

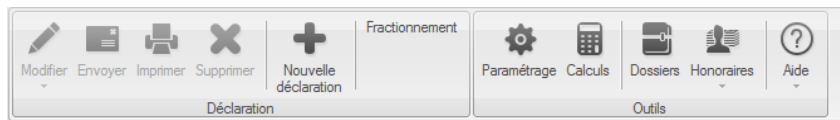
Les données de Paye Evolution transmises au module DS sont flaguées (champ **SynchroDS** dans les tables concernées) pour éviter un nouvel envoi des mêmes informations.

Ces données sont, bien sûr, modifiables dans Paye Evolution. Toute modification déflague cette zone et permet alors de republier les données modifiées.

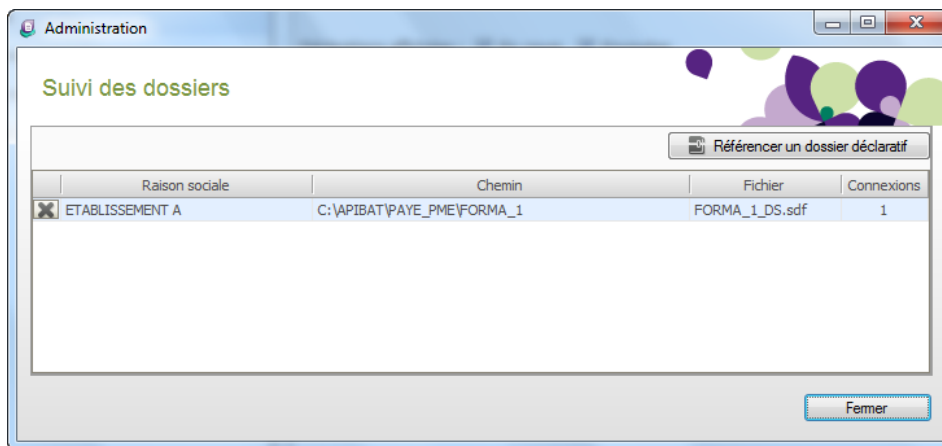
Utilisation du module DS

Les actions disponibles sur le dossier

Dès lors que le dossier est créé dans DS, un certain nombre d'actions sont accessibles à partir de la barre d'icône du dossier.



L'icône **Dossiers** permet de consulter la liste des dossiers DS accessibles depuis le module DS. Chaque dossier DS correspond à un dossier de Paye Evolution différent qui peut faire l'objet d'une déclaration des données sociales spécifique.



La création d'une nouvelle déclaration est réalisable à partir de l'icône **Nouvelle déclaration** dès lors qu'un dossier est présent dans le module DS (voir pages suivantes).



Le bouton **Paramétrage** permet de paramétrer et regrouper les informations de l'émetteur du dossier dans les déclarations sociales.

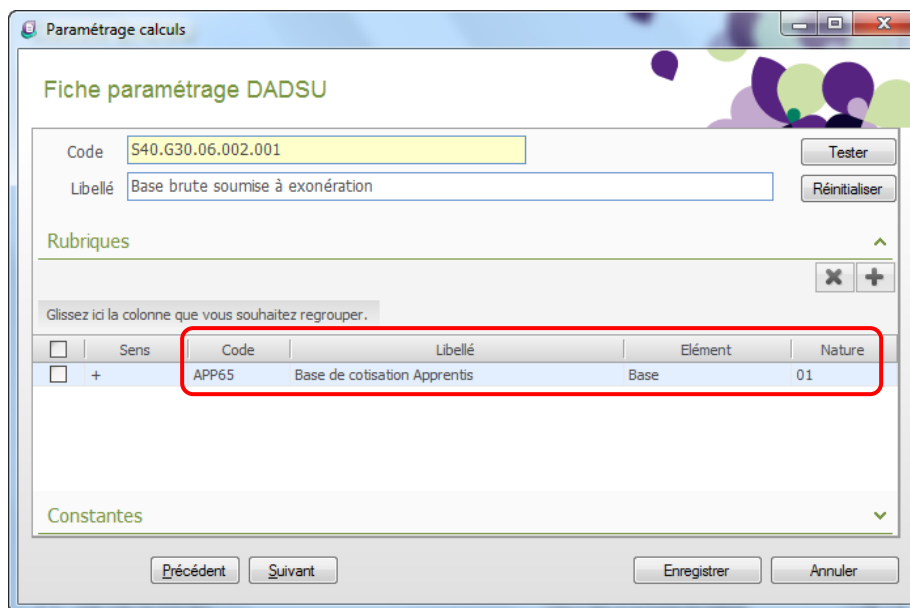


L'icône **Calculs** permet de paramétrer les données sources des rubriques calculées. Ces données sources peuvent être des variables ou rubriques de la Paye Evolution.

Ces calculs servent à alimenter les valeurs des différentes rubriques à déclarer.

Les calculs doivent faire référence à une rubrique ou une variable de la Paye Evolution. Le cumul des valeurs issues des bulletins de la période à déclarer est ainsi calculé et repris dans le champ concerné de la déclaration DADSU.

Par ailleurs, certaines zones doivent être calculées en fonction du code nature associé à la rubrique à déclarer : c'est le cas, par exemple, de la rubrique Base brute soumise à exonération (S40.G30 06.002.001) dont la valeur peut être issue de la rubrique APP65 pour le code Nature 01 (apprenti loi de 1979).






L'icône permet de réaliser l'import de bénéficiaire d'honoraires ainsi que des honoraires versés à déclarer.



Les honoraires et bénéficiaires saisis dans la Paye Evolution ne sont pas récupérés dans le dossier DS. Il convient donc de les importer dans un second temps à partir de cette option si vous souhaitez les intégrer à la déclaration.

La barre d'icône ci-après    permet de réaliser des actions intéressantes sur le dossier DS :

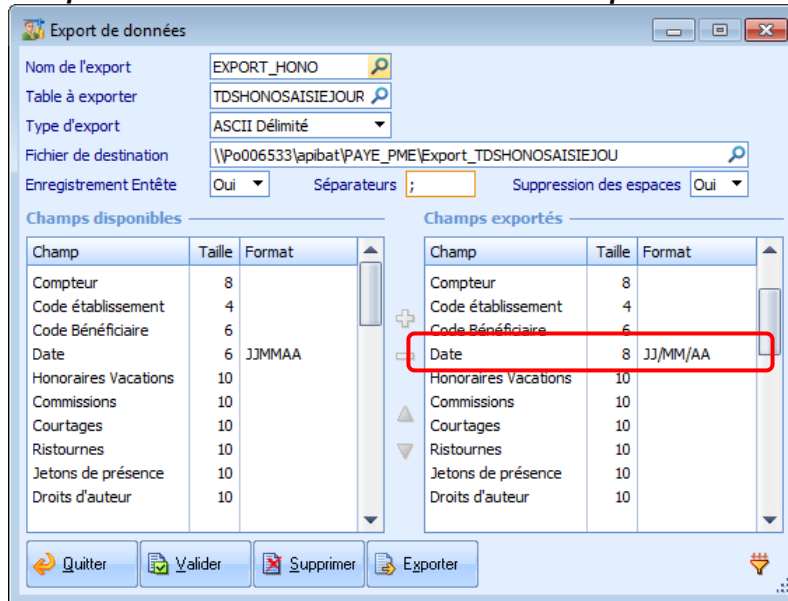
-  permet d'actualiser les données du dossier DS en fonction des éléments modifiés et synchronisées depuis Paye Evolution.
-  permet de filtrer les informations de la liste des déclarations
-  permet de rajouter ou supprimer des colonnes dans la liste des déclarations.

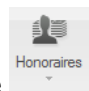
L'import de fiche externe au dossier DS

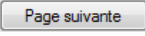
Dans un souci de gain de temps, le module Sage DS propose un assistant d'import pour les données Extra Paye : les bénéficiaires d'honoraires par exemple.

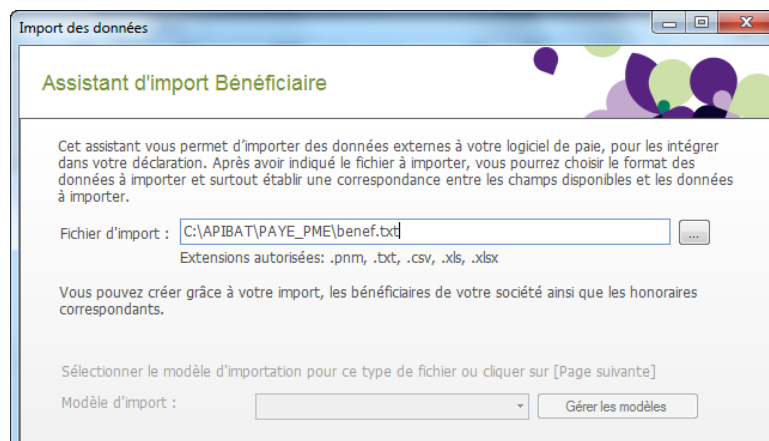
Vous pouvez donc exporter les informations propres aux honoraires du logiciel de Paye Evolution via la liste des bénéficiaires (en choisissant Envoyer Vers Excel ou txt) ou via le menu *Utilitaires\Export* pour les tables HONORECEVEUR (bénéficiaires créés en Paye Evolution) et TDSHONOSAISIEJOURN (honoraires saisis en Paye Evolution).

! Lors de l'export des honoraires saisis, la date doit être forcée à une taille de 8 caractères, dont le format correspondra à JJ/MM/AA. Ce format est attendu par DS lors de l'import.



Dans le module DS, l'icône  permet de paramétrer l'import de bénéficiaires ou d'honoraires. L'import permet d'intégrer des données aux formats .txt, .csv, .xls ou .xlsx, etc.

Etape 1 : Choix du fichier à importer : Indiquez le fichier d'import et cliquez sur 



Etape 2 : Définition du format du fichier à importer

The screenshot shows the 'Assistant d'import Bénéficiaire' dialog box in the 'Format des données' section. The date is set to 26/10/2011, the decimal separator to commas, and the true/false separator to 1/0. The file type is set to 'Délimité'. The 'Paramètres' section has 'Ignorer la première ligne d'entête' checked and 'Commencer l'import à partir de la ligne' set to 2. The 'Aperçu' section shows a preview of the data file 'C:\APIBAT\PAYE_PME\benef.txt' with a table view.

Code	Nom	Prénom	Raison Sociale	SIRET	Profession
10			SARL DURAIL	11296708400055	MECANIQUE A...
12	Bally	Maurice			COMP TABLE

Etape 3 : Correspondance avec les données DADS-U

The screenshot shows the 'Assistant d'import Bénéficiaire' dialog box in the field mapping section. It displays a list of 'Champs disponibles' on the left and 'Données à importer' on the right. The 'Données à importer' section shows a table mapping fields from the source file to the target system.

Titre	Champs liés
Code	Code bénéficiaire
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Raison Sociale	Raison Sociale
SIRET	Siret
Profession	Profession / Qualité
Adresse	Adresse
Adresse Suite	Complément
Code Postal	Code Postal
Ville	Ville
CPCommune	Code INSEE
VilleCommune	Bureau Distributeur
Type	Type : Personne / Société

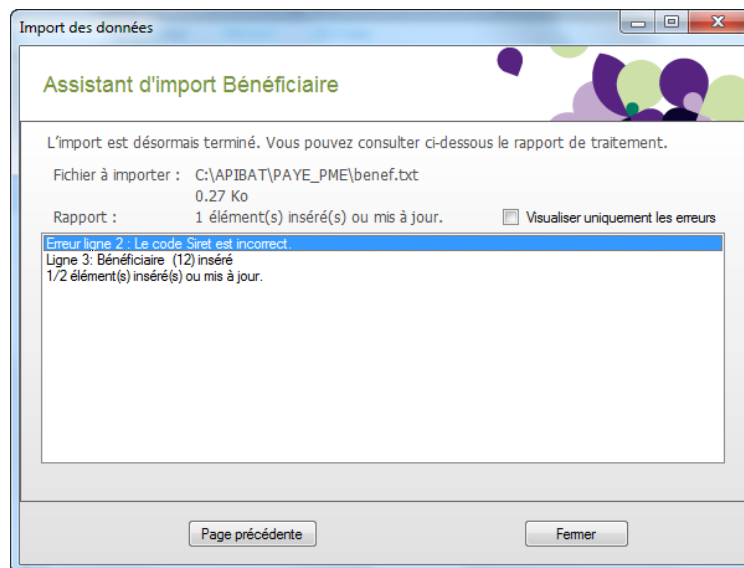
7 champ(s) trouvé(s) et relié(s)

L'assistant d'import relie automatiquement les champs disponibles dans DS avec ceux à importer. Pour tous les champs non reliés automatiquement, le mapping s'opère par glisser/déplacer du champ disponible sur le champ à importer (de la partie gauche vers la partie droite de l'interface).

Etape 4 : L'import

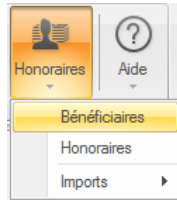
Le bouton **Importer** permet donc de réaliser l'intégration des données.

Un rapport en fin d'import permet d'identifier les erreurs éventuelles et le nombre d'éléments traités.



Création des bénéficiaires et saisies d'honoraires


L'import permet d'intégrer des données issues de la Paye Evolution dans le module DS.

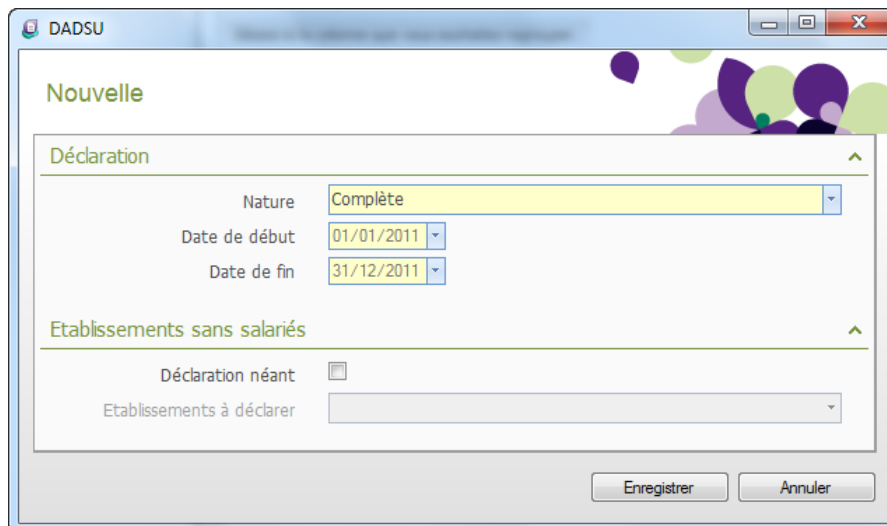


Il est aussi possible de saisir directement dans le module DS, les bénéficiaires ou honoraires afin de constituer une liste de ces éléments qui seront repris dans la déclaration des données sociales créée ou actualisée.

Une fenêtre de saisie intitulée 'Bénéficiaire'. Elle est divisée en trois sections :
1. **Bénéficiaire** : Code (12), Raison Sociale (vide), Profession/qualité (COMPTABLE), Siret (vide).
2. **Coordonnées** : N° et voie (3 rue de la porte d'Aquitaine), Complément (vide), Code postal et Ville (33000 BORDEAUX), Bureau distributeur (vide), Code INSEE (vide), Pays (FRA).
3. **Renseignements** : Retenue à la source (Aucun).
En bas, quatre boutons : Précédent, Suivant, Enregistrer, Annuler.

Création d'une nouvelle DADSU

La création d'une nouvelle déclaration est réalisable à partir de l'icône  dès lors qu'un dossier est présent dans le module DS.



Lors de la création de la déclaration, il est nécessaire d'indiquer la nature de la déclaration (complète, IRC, IP, BTP, etc.) ainsi que sa période.

Une déclaration **Néant** peut être générée en cochant l'option prévue à cet effet. Le champ *Etablissement à déclarer* est alors accessible et une coche permet sa sélection.

Si une déclaration existe déjà pour la période indiquée, un message bloquant est affiché.



Attention : en cas de décalage de paye, il est impératif d'indiquer l'année civile dans les périodes de début et de fin de la déclaration et non pas la période décalée.

Lorsque la déclaration est créée, il est alors possible d'effectuer les traitements ci-dessous :



- **Modifier :** Permet d'accéder à la déclaration en mode assistant, éditeur ou grille. Ces différents modes seront abordés ultérieurement.
- **Fractionnement :** Cette option permet de fractionner une déclaration. Il est en effet possible d'éclater une déclaration en fractions de déclaration. Dans chaque fraction, il est alors nécessaire d'indiquer le numéro de la fraction et le nombre total de fractions.
- **Complémentaire :** Permet l'envoi d'une DADS-U complémentaire (fonctionnement identique à la DADS-U V08R10 de l'année passée). Si après envoi de la déclaration normale de type 51, l'entreprise s'aperçoit qu'une partie du personnel n'a pas fait l'objet d'une déclaration ou qu'elle souhaite déclarer à part les honoraires, elle doit alors émettre une seconde déclaration dite complémentaire (type 52). Il s'agit ici de compléter une première déclaration pour les salariés manquants. Il ne s'agit pas de corriger ou modifier des données déjà déclarées.
- **Annule et Remplace :** Cette option permet d'envoyer une déclaration en remplacement de la déclaration originale (cette option remplace la DADSU rectificative qui n'existe plus).



La déclaration « Annule et Remplace » est l'ordre formel d'un employeur d'annuler tout ou partie d'une précédente déclaration au profit d'une nouvelle déclaration venant précisément et uniquement remplacer tout ou partie de la déclaration annulée. Elle peut être émise à la demande de l'émetteur ou sur demande du récepteur. Elle peut être de type déclaration « annule et remplace » **intégrale** (déclaration à périodicité annuelle, trimestrielle, mensuelle, événementielle) ou **partielle** (DN AC à périodicité mensuelle, événementielle).



La déclaration « annule et remplace » :

- Mentionne obligatoirement le **n° d'ordre** de la déclaration normale ou complémentaire qu'elle annule puis remplace ;
- Ne peut remplacer qu'une **déclaration normale (Type 51) ou complémentaire (type 52)** ;
- Doit être de **même nature, fraction, période de référence, de rattachement et SIREN** que la déclaration qu'elle remplace ;
- Doit être déposée sur la **même plateforme de dépôt** que celle de la déclaration initiale qu'elle annule et remplace ;
- Doit impérativement porter sur une déclaration normale ou complémentaire **ayant été acceptée** sur la plateforme de dépôt (net-entreprises ou sur une autre plateforme), et n'ayant pas déjà fait l'objet d'une déclaration annule et remplace.



Une seule déclaration « annule et remplace » est autorisée quelle que soit la périodicité de la déclaration qu'elle rectifie :

- Qu'il s'agisse s'une déclaration normale ;
- Qu'il s'agisse d'une déclaration complémentaire.

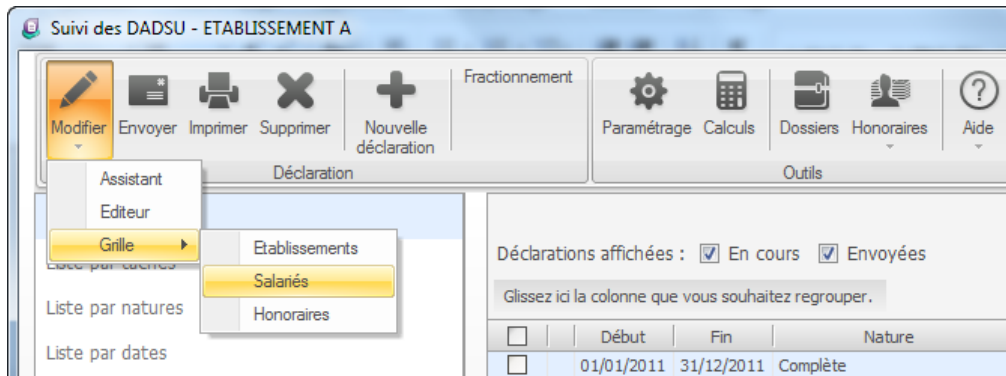
Les différents modes de saisie

L'interface est modulaire selon les volontés de l'utilisateur qui s'y connecte.

En effet, que l'on soit gestionnaire de paye, secrétaire, technicien ou simple utilisateur, il est possible d'afficher la déclaration avec une présentation plus ou moins « technique » :

- Le mode Editeur ;
- Le mode Assistant ;
- Le mode Grille.

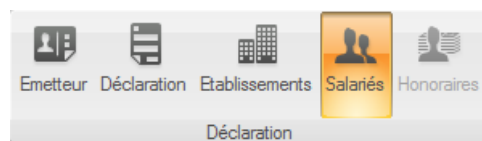
Pour accéder à l'un de ces 3 modes, il suffit de cliquer sur Modifier et choisir le mode voulu.



Le mode assistant

Un double clic sur la déclaration permet l'affichage de la déclaration en mode Assistant.

Les informations Emetteur, Déclaration, Etablissements, Salariés et Honoraires sont alors accessibles par un simple clic.



En sélectionnant l'icône **Salariés**, la liste des salariés apparaît sur la partie gauche avec leurs périodes d'activités et de non activités. Sur la partie droite, s'affichent les valeurs s'y référant.

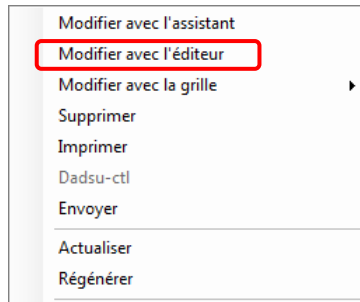
Code	Nom	Prénom
1	ALBERTI	Bernard
Périodes d'activité		
Du	Au	
01/01/2011	31/12/2011	
Code	Nom	Prénom
10	Ttt	André
Périodes d'activité		
Du	Au	
01/01/2011	31/12/2011	

1 - ALBERTI Bernard - Activité du 01/01/2011 au 31/12/2011	
Afficher les numéros	
Période d'activité	
Début Période	01/01/2011
Motif début	097 Continuité d'activité en début de pé
Fin de période	31/12/2011
Motif fin	098 Continuité d'activité en fin de périod
Situation administrative générale du salarié ou de l'agent	
Code population	10 Salarié sous contrat de droit privé
Périodicité de paiement des salaires	16 Mois
Nature de l'emploi	Chef de chantier
Durée et quantité du travail effectuées	
Durée du travail secteur privé	
Modalité d'exercice du travail	10 Temps plein
Unité d'expression du temps de travail contractuel	10 Heure
Durée de travail contractuelle de l'établissement	151,67
Durée de travail contractuelle du salarié	151,67
Régimes de base obligatoires de Sécurité Sociale	
Risque maladie	200 Régime général (CNAM)
Risque accident du travail	200 Régime général (CNAM)
Risque vieillesse	200 Régime général (CNAV)

Cette présentation permet un gain de temps. En effet, un clic sur la période permet l'affichage des valeurs pour la période concernée.

Le mode Editeur

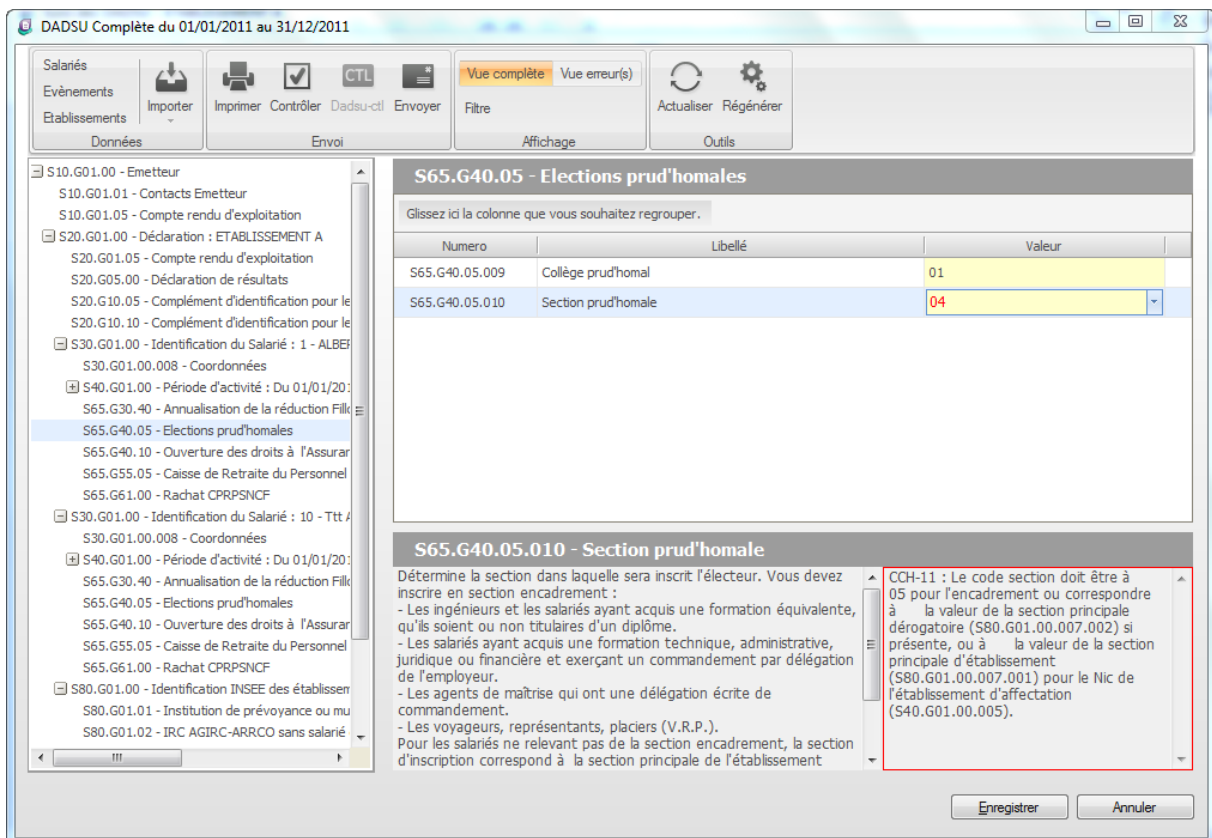
Le mode Editeur propose une approche « Cahier des charges ». L'accès peut être réalisé par un menu contextuel disponible par clic droit sur le nom de la déclaration.



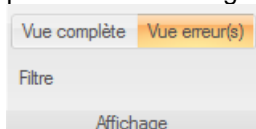
Sur la partie gauche est listée l'intégralité des structures.

La partie droite se découpe en deux parties :

- La partie haute présente le numéro de la structure, son libellé, la valeur générée et une couleur rouge si une erreur est détectée.
- La partie basse indique la définition de la structure sélectionnée ainsi qu'une information sur l'origine de l'erreur. Il est possible de modifier directement la valeur affichée pour correction.



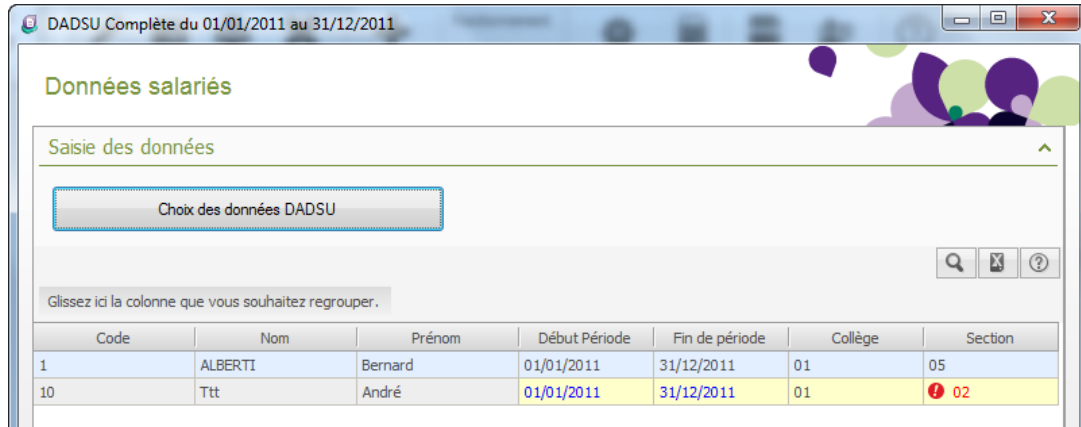
L'affichage « Vue erreur(s) » permet de lister uniquement les structures en erreur. Cet affichage permet encore un gain de temps et de productivité.




Le mode Grille



La fonction Modifier/Mode grille permet l'affichage au choix des établissements, des salariés ou des honoraires.

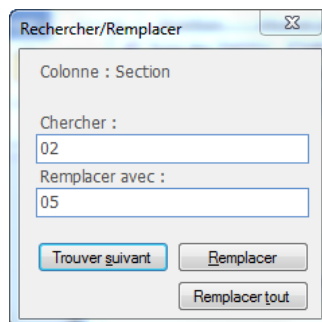
Ce mode permet l'affichage des structures voulues. Une icône avec point d'exclamation indique qu'une erreur est détectée et sa raison est indiquée en bas de l'écran.



Des recherches rapides peuvent être effectuées en activant l'icône :  Il est aussi possible d'effectuer des **Remplacer** en masse pour affecter par exemple une même valeur à un ensemble de salarié.

Pour ce faire :

- Activer la fonction Recherche 
- Sélectionner la colonne contenant les éléments à remplacer
- Cliquer sur l'icône 
- Sélectionner la fonction « Rechercher/Remplacer »
- Saisir les informations à modifier
- Cliquer sur Remplacer « Tout »



La grille ainsi structurée peut être enregistrée et réutilisée ultérieurement.

Gestion des événements

Absences ou changements d'activité

A partir d'une déclaration DADS-U, il est possible de créer deux types d'évènement :



- Des changements d'activité
- Des absences

Un double clic sur le salarié permet la création de l'un et/ou l'autre évènement.

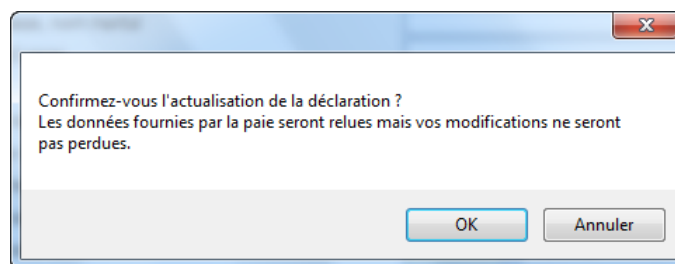
L'écran de saisie des événements pour un salarié. Le titre est 'Evènements salarié'. Les champs de saisie contiennent : Code: 1, Nom: ALBERTI, Prénom: Bernard. Il y a deux tableaux de données.

Changements de situation				
	Date	Motif	Libellé	Interruption
<input type="checkbox"/>	01/11/2011	139	[Début] Événement prévoyance ...	<input type="checkbox"/>

Absences					
	Date début	Date fin	Date validité	Motif	Libellé
<input type="checkbox"/>	04/05/2009	07/05/2009	04/05/2009	501	Congé ...
<input type="checkbox"/>	03/08/2009	21/08/2009	03/08/2009	501	Congé ...

Les boutons 'Précédent', 'Suivant', 'Enregistrer' et 'Annuler' sont situés en bas.

En enregistrant la déclaration un message propose l'actualisation de la déclaration sans pour autant perdre les modifications voulues.



En annulant le message, il sera possible d'actualiser la déclaration ultérieurement, ce qui est préférable si plusieurs modifications sont à effectuer.

Choix des salariés à déclarer

La fonction **Salariés** permet de sélectionner les salariés du dossier DS à déclarer.

Sélection des salariés

Sélection des salariés à déclarer

Salariés non déclarés

Glissez ici la colonne que vous souhaitez regrouper.

<input type="checkbox"/>	Code	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/>	7	DUPONT	Guillaume
<input type="checkbox"/>	8	LEMONIER	Jérôme
<input type="checkbox"/>	9	LEMOUSI	Marianne

Ajouter ->

<- Enlever

Salariés déclarés

6 Salariés déclarés

Glissez ici la colonne que vous souhaitez regrouper.

<input type="checkbox"/>	Code	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/>	1	ALBERTI	Bernard
<input type="checkbox"/>	10	Ttt	André
<input type="checkbox"/>	2	HERMANN	Hervé
<input type="checkbox"/>	4	DURANT	Claude
<input type="checkbox"/>	5	FERNANDEZ	Emmanuel
<input type="checkbox"/>	6	GRANGER	Patrick

Enregistrer

Annuler

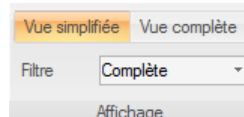
Seuls les salariés présents dans le tableau de droite (**Salariés déclarés**) seront repris dans la déclaration des données sociales.

Les atouts du module DS


Les atouts du mode Assistant

Le mode Assistant permet de visualiser facilement les données par salarié et par période d'activité ou d'inactivité. Il comporte également plusieurs outils de personnalisation de l'affichage. Il présente des avantages intéressants dont nous allons décrire les points essentiels :

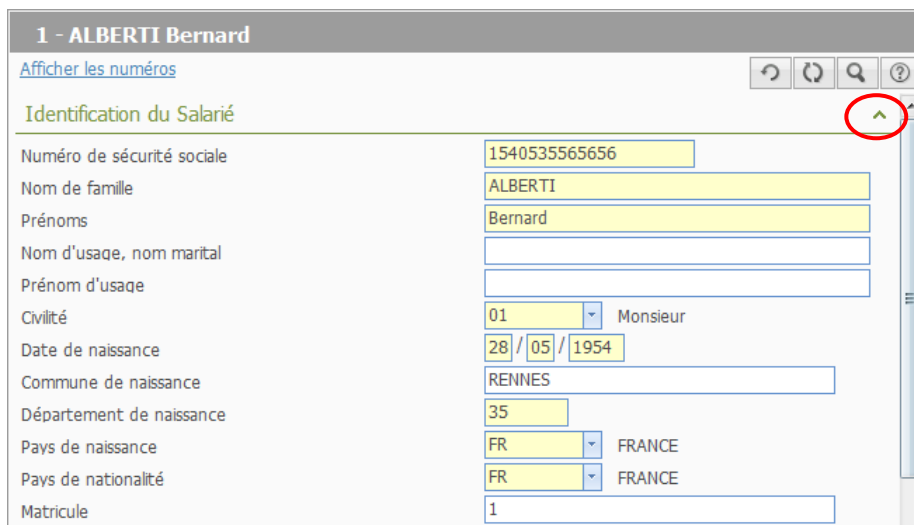
- Vue complète / Vue simplifiée : Cet outil vous permet de passer d'une interface complète à une interface simplifiée et filtrer les informations selon leur nature (TDS, honoraires seuls, IRC, etc.).




Par ailleurs, vous pouvez personnaliser la vue simplifiée. En effet, certains champs ne sont pas utiles pour votre activité. Nous vous conseillons donc de construire une **vue simplifiée** limitée aux champs qui vous concernent.

Pour sélectionner les champs, vous devez activer la **vue complète** et utiliser la fonction  [Choisir les rubriques affichées en vue simplifiée].

- Ouverture/fermeture des groupes : l'icône  permet d'afficher ou masquer les groupes d'informations afin de limiter le nombre d'informations à l'écran.



1 - ALBERTI Bernard	
Afficher les numéros	
Identification du Salarié	
Numéro de sécurité sociale	1540535565656
Nom de famille	ALBERTI
Prénoms	Bernard
Nom d'usage, nom marital	
Prénom d'usage	
Civilité	01 Monsieur
Date de naissance	28 / 05 / 1954
Commune de naissance	RENNES
Département de naissance	35
Pays de naissance	FR FRANCE
Pays de nationalité	FR FRANCE
Matricule	1

- Champs obligatoires sur fond jaune : les zones obligatoires sont représentées avec un fond jaune.
- Champs non modifiables : les champs non modifiables sont représentés par un crayon
- Les champs **en erreur** apparaissent en rouge 
- Les champs saisis manuellement apparaissent avec une couleur de texte en bleue Dirigeant général, ce qui permet de contrôler les saisies intempestives réalisées.

- Affichage des numéros de rubriques / libellé : le lien [Afficher les numéros](#) permet de basculer vers un affichage incluant les numéros de rubrique du cahier des charges.

1 - ALBERTI Bernard

[Afficher les libellés](#)

S30.G01.00 - Identification du Salarié

- S30.G01.00.001 - Numéro d'inscription au répertoire: 1540535565656
- S30.G01.00.002 - Nom de famille: ALBERTI
- S30.G01.00.003 - Prénoms: Bernard
- S30.G01.00.004 - Nom d'usage, nom marital:
- S30.G01.00.005 - Prénom d'usage:
- S30.G01.00.007 - Code civilité: 01 Monsieur
- S30.G01.00.009 - Date de naissance: 28 / 05 / 1954
- S30.G01.00.010 - Commune ou localité de naissance: RENNES
- S30.G01.00.011 - Code département de naissance: 35
- S30.G01.00.012 - Pays de naissance: FR FRANCE
- S30.G01.00.013 - Pays de nationalité: FR FRANCE
- S30.G01.00.019 - Matricule du salarié dans l'entreprise: 1

- Affichage du détail des calculs avec la calculatrice : Les champs calculés dont le paramétrage a été réalisé à partir de la fonction **calculs** apparaissent avec un calculatrice permettant de tracer les montants au fil des bulletins.

Détail du calcul

S40.G30.04.001 - Contribution Sociale Généralisée

Choix du salarié

Salarié: 1 ALBERTI
 Période du: 01/01/2011 au 31/10/2011
 Nature:
 Contrat:

Résultat

Montant calculé:

Rubriques

Glissez ici la colonne que vous souhaitez regrouper.

Sens	Code	Libellé	Date début	Date fin	Valeur
+	CRDSG	Base de la RDS et de la CSG	01/01/2011	31/01/2011	2305.78
+	CRDSG	Base de la RDS et de la CSG	01/02/2011	28/02/2011	2305.78
					4611.56

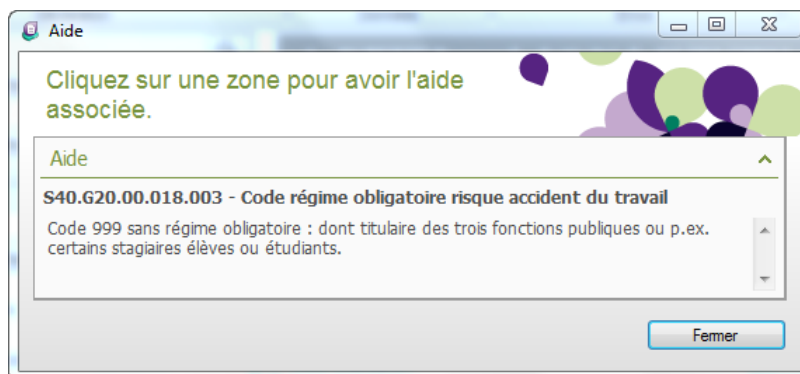
Constantes


Glissez ici la colonne que vous souhaitez regrouper.

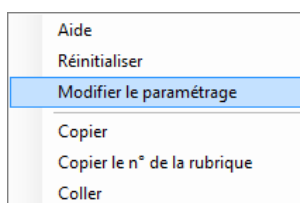
Sens	Code	Libellé	Date début	Date fin	Valeur
					0

Fermer

- Aides contextuelles : Chaque champ est branché à une aide contextuelle



- Fonction de recherche  : permet de rechercher une rubrique ;
- Clic droit sur un champ ouvre un menu contextuel très intéressant dont les fonctions peuvent varier selon le format du champ.



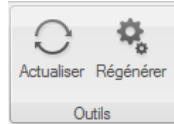
Ce menu permet :


- d'accéder à l'aide contextuel de la zone courante,
- de réinitialiser la valeur en allant recharger la donnée du dossier DS,
- de créer ou modifier un paramétrage de calcul de la valeur (pour les zones dont la valeur numérique est calculée, tous les champs ne présentent pas cette fonction),
- permet de copier / coller la valeur,
- permet de copier le n° de la rubrique au sens du cahier des charges (ex. S30....)

La mise à jour des données

Depuis l'interface d'une déclaration DADS-U, il est possible d'utiliser les fonctions d'actualisation, de régénération et de réinitialisation.

- Fonction **Actualiser** : Elle permet une relecture des données de Paye après une synchronisation réalisée en amont entre le logiciel Paye Evolution et le module DS. Toutefois, les données saisies manuellement dans le module Sage DS ne sont pas écrasées.



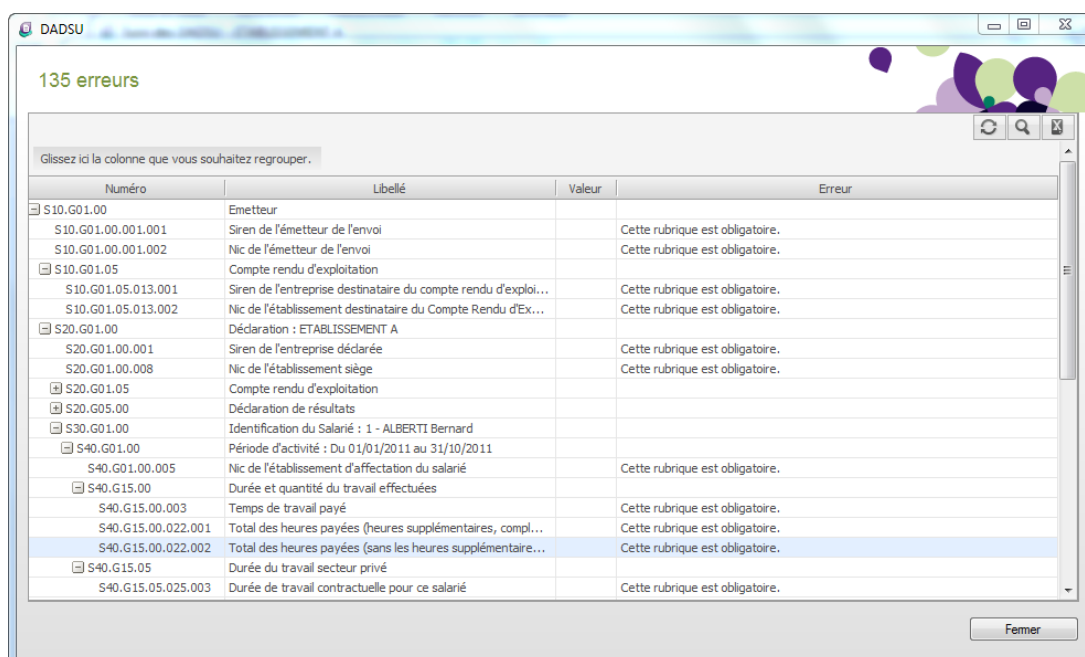
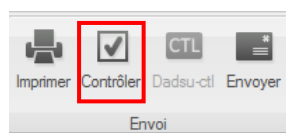
- Fonction **Regénérer** : Elle permet de cumuler les fonctions d'actualisation et de réinitialisation. C'est-à-dire qu'elle réalise une actualisation des données de Paye en se basant sur les dernières données synchronisées sans conservation des données saisies manuellement.
- Fonction **Réinitialiser**  : Cette fonction réinitialise les données saisies / modifiées dans la déclaration (retour à la valeur initiale)

Les contrôles en natif

L'envoi d'une déclaration DADS-U doit être effectué lorsque cette dernière ne comporte plus d'erreur. Des contrôles et des éditions sont nécessaires.

Le module DS intègre des contrôles dynamiques sur les champs de la DADS-U. Cette fonctionnalité offre ainsi un gain de temps et de productivité.

De plus, le mode assistant permet de visualiser rapidement tous les champs en erreurs. Cette visualisation s'effectue à partir du bouton **Contrôler** de la déclaration :



Un double clic sur la ligne en erreur positionne le curseur de la souris directement sur la zone dans la déclaration. Il est alors possible de saisir la valeur attendue.

Le contrôle DADSU-CTL-V10X06 (Net-entreprises) peut être exécuté, à partir du module DS, s'il est installé sur la machine. Ce module de contrôle est indépendant du module DS mais garantit des contrôles actualisés selon l'évolution de la norme. Ce module DADSU-CTL-V10X06 doit être actualisé en fonction des modifications de versions réalisées sur le site www.Net-entreprises.fr.

Edition et génération de la DADSU

L'édition de la déclaration depuis DS



L'icône permet de lancer l'édition écran de la déclaration pour les informations filtrées afin de contrôler les éléments sur papier.

Sélection ...

Filtre: Complète

Uniquement données envoyées

Choix des données

Emetteur - S10

Déclaration - S20

Salariés - S30 de 1 à 5

Honoraires - S70 de à

Etablissements - S80 de à

OK Annuler

Edition

DADSU Complète du 01/01/2011 au 31/12/2011

1 / 9 100% Rechercher | Suivant

DADSU Complète du 01/01/2011 au 31/12/2011

S10.G01.00 - Emetteur

Numéro	Libellé	Valeur
S10.G01.00.002	Nom ou raison sociale	ETABLISSEMENT A
S10.G01.00.003.006	Adresse	5 allée Neil Armstrong
S10.G01.00.003.007	Code INSEE	16216
S10.G01.00.003.009	Bureau distributeur	MERIGNAC
S10.G01.00.003.010	Code postal	33700
S10.G01.00.003.012	Commune	Merignac
S10.G01.00.004	Référence de l'envoi	111104144347
S10.G01.00.005	Nom du logiciel utilisé	Paie PE
S10.G01.00.006	Nom de l'éditeur	SageFrance
S10.G01.00.007	Version du logiciel utilisé	10.00/1.00
S10.G01.00.009	Service choisi	40 - Déclaration automatisée des données sociales
S10.G01.00.010	Mode d'envoi : essai ou réel	02 - Envoi fichier réel
S10.G01.00.011	Norme utilisée	V01X06 - Cahier technique de production
S10.G01.00.012	Table des caractères	01 - Sous ensemble de la table iso/iec 8859-1 (E) alphabet ' latin N *1 ' .

Envoyer la DADSU



L'icône permet de générer la déclaration des données sociales en vue d'un transfert dématérialisé aux caisses (via Sage Direct) ou d'un enregistrement dans un fichier au format *texte* exploitable sur le site net-entreprises.

Envoi de la déclaration

Télédéclaration

Je déclare en ligne
Envoyez simplement votre déclaration à vos partenaires sociaux. La transmission de vos informations est sécurisée et immédiate. Vous recevrez une confirmation de dépôt de votre déclaration.

Autre emplacement
 ...

Nature de l'envoi

Envoi en mode
 Réel
 Test

Contrôler la déclaration avant envoi

OK Annuler

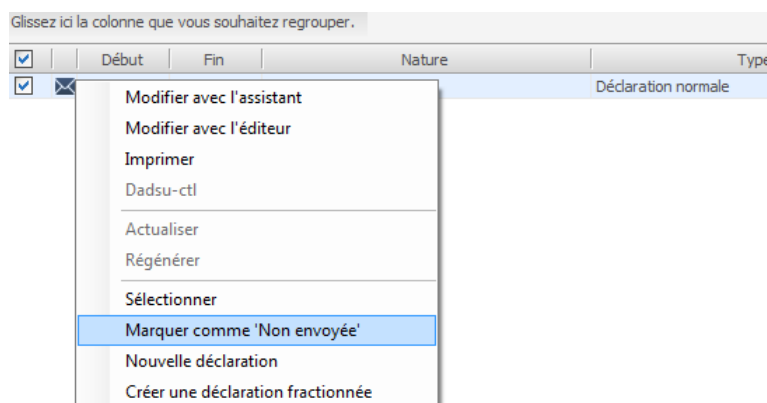
Une case à cocher permet de sélectionner le lancement de l'outil de contrôle en amont de l'envoi.

L'envoi peut être en mode Réel ou Test.

Une fois la déclaration envoyée, elle apparaît marquée dans DS avec un symbole (petite enveloppe) pour indiquer sa transmission.

<input checked="" type="checkbox"/>	Début	Fin	Nature	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	01/01/2011	31/12/2011	Complète	Déclaration normale

Une déclaration envoyée peut toujours être déflaguée comme « Non Envoyée » en réalisant un clic droit puis en sélectionnant l'action Marquer comme 'Non envoyée' dans le menu contextuel.



L'origine des valeurs de DS

Ce tableau affiche l'origine des valeurs transmises par la Paye Evolution.

Les rubriques obligatoires, non présentes dans ce tableau, devront être saisies manuellement.

Certaines rubriques peuvent faire l'objet d'un calcul spécifique dans DS pour établir la source de données. Cette source peut être personnalisée et être différente de celle renvoyée, par défaut, par le logiciel de Paye Evolution.

Certains calculs établis dans DS doivent renseigner un code nature attendu, correspondant aux « **codes natures** » décrits dans le cahier des charges officiel : c'est le cas, par exemple, de la rubrique S40.G28.05.029.001 (*Base brute Sécurité Sociale pour la période*) paramétrée, par défaut, avec BASENC + le Code 01 (base réelle) dans le champ **Nature** de la fiche de paramétrage du calcul de la rubrique (voir ci-dessous).

Paramétrage calculs

Fiche paramétrage DADSU

Code: S40.G28.05.029.001 [Tester]

Libellé: Base brute Sécurité Sociale [Réinitialiser]

Rubriques [v]

Constantes [^]

Glissez ici la colonne que vous souhaitez regrouper.

<input type="checkbox"/>	Sens	Code	Libellé	Nature
<input type="checkbox"/>	+	BASENC	Base nette cot. (ap.Abatt.)	01

[Précédent] [Suivant] [Enregistrer] [Annuler]

Pour chaque valeur calculée et renvoyée par Paye Evolution, vous trouverez, dans la colonne **Commentaires** du tableau suivant, celles dont le calcul est alimenté par un cumul de rubrique ou variable avec ou sans code nature associé.

Rubrique	Nom	Source en Paye Evolution	Commentaires
Rubriques S10. Identifie l'émetteur de l'envoi			
S10.G01.00.001.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	Renseignement généraux\SIRET	
S10.G01.00.001.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	Renseignement généraux\SIRET	
S10.G01.00.002	Nom ou raison sociale de l'émetteur	Renseignement généraux\Raison sociale	
S10.G01.00.003.001	Complément de localisation de la construction	Renseignement généraux\Adresse suite	
S10.G01.00.003.006	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	Renseignement généraux\Adresse	
S10.G01.00.003.007	Code INSEE de la commune	Renseignement généraux\Code insee commune	
S10.G01.00.003.010	Code postal	Renseignement généraux\Code postal	
S10.G01.00.003.012	Localité	Ren.gén.\Ville	

S10.G01.00.005	Nom du logiciel utilisé	Paie PE	
S10.G01.00.006	Nom de l'éditeur	Sage PE	
S10.G01.00.007	Numéro de version du logiciel utilisé	version de notre logiciel	
S10.G01.01.001.001	Code civilité	Renseignement généraux>Contact civ. Nom prénom	
S10.G01.01.001.002	Nom et prénom de la personne à contacter	Renseignement généraux>Contact civ. Nom prénom	
S10.G01.01.002	Code domaine d'intervention		
S10.G01.01.005	Adresse mél du contact émetteur	Renseignement généraux\E-mail	
S10.G01.01.006	Adresse téléphonique	Renseignement généraux\Téléphone	
S10.G01.01.007	Adresse fax	Renseignement généraux\Télécopie	
S10.G01.05.013.001	Siren de l'entreprise destinataire du compte rendu d'exploitation	Renseignement généraux\SIRET	
S10.G01.05.013.002	Nic de l'établissement destinataire du Compte Rendu d'Exploitation	Renseignement généraux\SIRET	
S10.G01.05.015.001	Adresse mél du destinataire du Compte Rendu d'Exploitation	Renseignement généraux\E-mail	
Rubriques S20. Identifie la déclaration de l'entreprise			
S20.G01.00.001	Siren de l'entreprise déclarée	Renseignement généraux\SIRET	
S20.G01.00.002	Raison sociale de l'entreprise déclarée	Renseignement généraux\Raison sociale	
S20.G01.00.008	Nic de l'établissement siège	Renseignement généraux\SIRET	
S20.G01.05.014.001	Siren du destinataire du Compte Rendu d'Exploitation	Renseignement généraux\SIRET	
S20.G01.05.014.002	Nic du destinataire du Compte Rendu d'Exploitation	Renseignement généraux\SIRET	
S20.G01.05.016.001	Adresse mél du destinataire du Compte Rendu d'Exploitation	Renseignement généraux\E-mail	
S20.G05.00.010	Nic de l'établissement déposant la déclaration de résultats	Renseignement généraux\SIRET	
S20.G05.00.011	Enseigne de l'établissement déposant la déclaration de résultats	Renseignement généraux\Raison sociale	
Rubriques S30. Identifie le salarié			
S30.G01.00.001	Numéro d'inscription au répertoire	Employé\N° Sécurité Sociale	
S30.G01.00.002	Nom de famille	Employé\Nom jeune fille' si Civilité Madame 'Employé/Nom' sinon	
S30.G01.00.003	Prénoms	Employé\Prénom	
S30.G01.00.004	Nom d'usage, nom marital	Employé\Nom	
S30.G01.00.007	Code civilité	Employé/Civilité	
S30.G01.00.009	Date de naissance	Employé/Né le	
S30.G01.00.010	Commune ou localité de naissance	Employé\Né le ... à (commune ou pays) si département de naissance défini et diffèrent de 99	
S30.G01.00.011	Code département de naissance	Employé\Département de naissance si défini et diffèrent de 99	
S30.G01.00.012	Pays de naissance	Employé\pays de naissance si 'département de naissance =99	
S30.G01.00.013	Pays de nationalité	Employé\Code étranger	

S30.G01.00.019	Matricule du salarié dans l'entreprise	Employé\Code	
Rubriques S40. Décrit la période d'activité du salarié			
S40.G01.00.001	Date de début de période d'activité déclarée	901 - changement de caractéristique / si changement de contrat ou d'établissement 001 - embauche : début d'un premier contrat	
S40.G01.00.002.001	Code motif de début de période d'activité déclarée	Si Employé/Départ définitif = Oui : '010 - démission' si le Employé\bouton départ\motif de rupture = démission '012 - licenciement' si le Employé\bouton départ\motif de rupture = un des codes de licenciement '008 - fin de contrat' sinon	
S40.G01.00.003	Date de fin de période d'activité déclarée	Date de changement du code motif	
S40.G01.00.004.001	Code motif fin de période d'activité déclarée	Date de changement du code motif	
S40.G01.00.005	Nic de l'établissement d'affectation du salarié	Employé\Etablissement	
S40.G05.00.002	Enseigne de l'établissement	Employé\Contrat\Nom du lieu de travail	
S40.G10.00.005	Code population d'emploi du salarié ou de l'agent	10 - salarié sous contrat de droit privé	
S40.G10.00.008.001	Code employeurs multiples	03 - non connu	
S40.G10.00.008.002	Code emplois multiples	03 - non connu	
S40.G10.00.009.001	Code décalage de paie	Renseignements généraux	
S40.G10.00.009.002	Code périodicité de paiement des salaires	16 - Paiement mensuel des salaires	
S40.G10.00.010	Nature de l'emploi	Employé\Contrat\Emploi occupé' ou à défaut 'Libellé de Employé\Contrat\Code INSEE emploi'	
S40.G10.00.019	Matricule du salarié dans l'établissement	Employé\Code	
S40.G10.00.034.001	Code travail frontalier ou à l'étranger	Employé\Contrat\Travail étranger front.	
S40.G10.00.037	Code lien de parenté du salarié avec l'employeur	Employé\Contrat\Lien parenté avec l'employeur	
S40.G10.05.011.001	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	Employé\Contrat\Code INSEE emploi	
S40.G10.05.012.001	Code nature du contrat de travail ou du conventionnement	Employé\Contrat\Codif. nature du contrat	
S40.G10.05.012.002	Code droit du contrat de travail	01 - Contrat de droit privé	
S40.G10.05.012.003	Code intitulé du contrat de travail	Employé\Contrat\Codif. intitulé contrat	
S40.G10.05.012.006	Date initiale de fin de CDD	Employé\Contrat\Période d'emploi Fin	
S40.G10.05.013.004	Code modalité de l'activité	Employé\Contrat\Modalité activité	
S40.G10.05.015.001	Code statut catégoriel conventionnel	Employé\Contrat\Satut catégoriel conv.	
S40.G10.05.015.002	Code statut catégoriel Agirc Arrco	Employé\Contrat\Statut cat. Agirc Arrco	
S40.G10.05.016	Code convention collective	Employé\Contrat\Convention col.\Domaine	

S40.G10.05.017	Classement conventionnel	Employé\Contrat\Niveau Employé\Contrat\Coefficient Employé\Contrat\Indice Employé\Contrat\Position	
S40.G10.06.001.001	Code nature de la caisse de congés payés	01 - congés payés du bâtiment et des travaux publics	
S40.G10.06.001.002	Numéro de la caisse de congés payés	Caisse de cotisation/Régime	
S40.G15.00.001	Code unité d'expression du temps de travail	Employé\Contrat\Unité temps de travail	
S40.G15.00.003	Temps de travail payé	Paramétrage par défaut : HEUMEN+HSU25+HSU50+HSU75+HSU100+HCOMPL+HSURTT-HEUNTR	Calcul DS de type cumul *
S40.G15.00.020.001	Taux de travail à temps partiel (numérateur)	Employé\Contrat\ (Heures normales / Heures de référence)	Si la modalité de travail est temps partiel
S40.G15.00.020.002	Taux de travail à temps partiel (dénominateur)	Idem zone précédente	
S40.G15.00.022.001	Total des heures payées (heures supplémentaires, complémentaires ou de toute autre durée du travail comprises)	Paramétrage par défaut : HEUMEN+HSU25+HSU50+HSU75+HSU100+HCOMPL+HSURTT-HEUNTR	Calcul DS de type cumul
S40.G15.00.022.002	Total des heures payées (sans les heures supplémentaires, complémentaires)	Paramétrage par défaut : HEUMEN	Calcul DS de type cumul
S40.G15.00.024	Total des heures de chômage partiel	Paramétrage par défaut : HEUCHO	Calcul DS de type cumul
S40.G15.05.013.001	Code modalité d'exercice du travail	Employé\Contrat\Modalité travail	
S40.G15.05.025.001	Code unité d'expression du temps de travail contractuel	Employé\Contrat\Modalité activité	
S40.G15.05.025.002	Durée de travail contractuelle de l'établissement pour cette catégorie de salarié	Employé\Contrat\Heures de référence	
S40.G15.05.025.003	Durée de travail contractuelle pour ce salarié	Employé\Contrat\Heures normales	
S40.G20.00.018.002	Code régime obligatoire risque maladie	Employé\Contrat\Régime SS maladie	
S40.G20.00.018.003	Code régime obligatoire risque accident du travail	Employé\Contrat\Régime SS AT	
S40.G20.00.018.004	Code régime obligatoire risque vieillesse	Employé\Contrat\Régime SS Vieillesse	
S40.G20.00.018.011	Code de l'extension du régime de base obligatoire de la Sécurité Sociale	Employé\Contrat\Régime SS Alsace Moselle	
S40.G25.00.025	Code section accident du travail	Employé\Contrat\Tarification AT	
S40.G25.00.026	Code risque accident du travail	Employé\Contrat\Tarification AT	
S40.G25.00.027	Code risque bureau	Employé\Contrat\Tarification AT	
S40.G25.00.028	Taux accident du travail	Employé\Contrat\Tarification AT	
S40.G25.00.029	Nombre d'heures travaillées pour la période (accidents du travail)	Paramétrage par défaut : HEUMEN+HSU25+HSU50+HSU75+HSU100+HCOMPL+HSURTT-HEUNTR- RPRIS-HCNGPA HCNGPA = valeur de HEUCNG si Employé.Coche "Congés ajoutés aux heures non travaillées" est désactivée.	Calcul DS de type cumul

S40.G28.05.029.001	Base brute Sécurité Sociale pour la période	Paramétrage par défaut : BASENC <u>Code nature associé :</u> 01 Base réelle (par défaut) 02 Base forfaitaire	Calcul DS de type cumul + Code *
S40.G28.05.029.003	Code nature de base de cotisation	01 Base réelle (par défaut) 02 Base forfaitaire	
S40.G28.05.029.004	Taux d'abattement pour frais professionnels	1er taux d'abattement trouvé sur un bulletin	
S40.G28.05.030.001	Base limitée au plafond de la Sécurité Sociale pour la période	Paramétrage par défaut : Base des rubriques définis sur les "Renseignement généraux/Valeurs particulières/Calcul base plafonnée" <u>Code nature associé :</u> 01 Base réelle (par défaut) 02 Base forfaitaire	Calcul DS de type cumul + code
S40.G28.15.001	Code type d'indemnités versées en fin de contrat de travail	Code correspondant au paramétrage défini dans "Editions/Fin de contrat/Attestation employeur dématérialisée/bouton calculs/indemnité de ruptures, de licenciement, etc..." 205 - indemnité légale de fin de CDD 206 - indemnité légale de fin de mission 215 - indemnité compensatrice de congés payés	
S40.G28.15.002	Montant de l'indemnité versée	Paramétrage du calcul défini dans "Editions/Fin de contrat/Attestation employeur dématérialisée/bouton calculs/indemnité de ruptures, de licenciement, etc..." <u>Code nature associé :</u> 205 - indemnité légale de fin de CDD 206 - indemnité légale de fin de mission 215 - indemnité compensatrice de congés payés	Calcul DS de type cumul + code
S40.G30.04.001	Contribution Sociale Généralisée sur revenus d'activité	Paramétrage par défaut : Base des rubriques définis sur les "Renseignement généraux/Valeurs particulières/Rubriques CSG"	Calcul DS de type cumul
S40.G30.06.002.001	Base brute soumise à exonération	Paramétrage par défaut : -Code 01 avec montant calculé sur Base des rubriques définis sur les "Renseignement généraux/DADS/bouton paramétrage pour les apprentis/Base exo 1979" -Code 02 avec montant calculé sur Base des rubriques définis sur les "Renseignement généraux/DADS/bouton paramétrage pour les apprentis/Base exo 1987" <u>Code nature associé :</u> Code 01 si Base Exo 1979 Code 02 Si Base Exo 1987	Calcul DS de type cumul + code
S40.G30.06.003.001	Base plafonnée soumise à exonération	Paramétrage par défaut : -Code 01 avec montant calculé sur Base des rubriques définis sur les "Renseignement généraux/DADS/bouton paramétrage pour les apprentis/Base exo 1979" -Code 02 avec montant calculé sur Base des rubriques définis sur les "Renseignement généraux/DADS/bouton paramétrage pour les apprentis/Base exo 1987" <u>Code nature associé :</u> Code 01 si Base Exo 1979 Code 02 Si Base Exo 1987	Calcul DS de type cumul + code
S40.G30.35.004.001	Montant de la réduction de cotisations salariales	Paramétrage : Résultat salarial des rubriques de cotisation avec la propriété allègement Teps salarial	Calcul DS de type cumul
S40.G30.35.005.001	Montant de la déduction de cotisations patronales	Paramétrage : Résultat patronal des rubriques de cotisation avec la propriété allègement Teps salarial	Calcul DS de type cumul
S40.G30.36.002.001	Montant de la rémunération brute exonérée	Paramétrage : Base des rubriques de cotisation avec la propriété allègement Teps salarial <u>Code nature associé :</u> 01 - rémunération des heures supplémentaires 02 - rémunération des heures complémentaires 03 - rémunération des jours excédant le forfait 04 - rémunération des jours de rtt rachetés 05 - rémunération des heures de repos compensateur de remplacement	Calcul DS de type cumul + code

S40.G30.36.003	Nombre d'heures ou de jours	Paramétrage : Base des rubriques de cotisation avec la propriété allègement Tepsa salarial <u>Code nature associé :</u> 01 - rémunération des heures supplémentaires 02 - rémunération des heures complémentaires 03 - rémunération des jours excédant le forfait 04 - rémunération des jours de rtt rachetés 05 - rémunération des heures de repos compensateur de remplacement	Calcul DS de type cumul + code
S40.G40.00.035.001	Base brute fiscale	Paramétrage par défaut : BASEBC	Calcul DS de type cumul
S40.G40.00.055.001	Total imposable taxes sur les salaires	Paramétrage par défaut : TAXESALIM : passée au dernier bulletin de l'année civile, variable calculée à partir de BASEBC	Calcul DS de type cumul
S40.G40.00.056.001	Base imposable 1 ° taux	Paramétrage par défaut : TAXESALB1 : passée au dernier bulletin de l'année civile, variable calculée à partir de BASEBC situé entre les 2 plafonds définis dans les Renseignements généraux	Calcul DS de type cumul
S40.G40.00.057.001	Base imposable 2 ° taux	Paramétrage par défaut : TAXESALB2 : passée au dernier bulletin de l'année civile, variable calculée à partir de BASEBC situé au-delà du 2eme plafond définis dans les Renseignements généraux	Calcul DS de type cumul
S40.G40.00.063.001	Revenus d'activités nets imposables	Paramétrage par défaut : NETIMP	Calcul DS de type cumul
S40.G40.00.067.001	Cotisations épargne-retraite	Paramétrage par défaut : Résultat salarial et patronal des rubriques de cotisation épargne retraite	Calcul DS de type cumul
S40.G40.00.073.001	Rémunération des heures supplémentaires et complémentaires exonérées	Paramétrage par défaut : Base des rubriques de cotisation allègement TEPA salarial	Calcul DS de type cumul
S40.G40.05.037.001	Valeur de l'avantage en nature	Paramétrage par défaut : - Code 01 = Nourriture pour les rubriques d'avantage marqués comme avantage en nature nourriture - Code 02 = logement pour les rubriques d'avantage marqués comme avantage en nature logement - Code 03 = voiture pour les rubriques d'avantage marqués comme avantage en nature voiture - Code 04 = NTIC pour les rubriques d'avantage marqués comme avantage en nature NTIC - Code 09 = Autre avantage pour les rubriques d'avantage marqués comme avantage en nature autre	Calcul DS de type cumul + code
S40.G40.10.044.001	Montant des frais professionnels	Paramétrage par défaut : - Code 01 = Allocation forfaitaire pour les rubriques de gain marqués comme frais professionnel Allocation forfaitaire - Code 02 = Remboursement pour les rubriques de gain marqués comme frais professionnel Remboursement - Code 03 = Prise en charge directe pour les rubriques de gain marqués comme frais professionnel Prise en charge directe - Code 04 = remboursements autres que frais professionnels pour les rubriques de gain marqués comme frais professionnel remboursements n'ayant pas le caractère de frais professionnels.	Calcul DS de type cumul + code
Rubriques S44. Complément IRC (AGIRC – ARRCO)			
S44.G03.00.001	Code modalité d'exonération de cotisation	Employé\Contrat\Exonération AC	
S44.G03.05.001	Code IRC AGIRC-ARRCO destinataire	Caisse de cotisation\Régime	Avec type organisme agirc ou arcco

S44.G03.05.002	Numéro de rattachement AGIRC-ARRCO	Caisse de cotisation\N° d'affiliation	La caisse de cotisation sélectionnée est celle possédant un type organisme Agirc ou Arrco et une cotisation sur un bulletin de l'employé
Rubriques S45. Complément Prévoyance (instituts de prévoyance, ou mutuelles ou assurances)			
S45.G01.00.001.001	Date de première entrée dans l'entreprise	Employé\Contrat\Période d'emploi début	Du premier contrat
S45.G01.00.001.002	Date de dernière entrée dans l'entreprise	idem précédent	
S45.G01.00.002	Code situation familiale	Employé\Situation familiale	
S45.G01.00.003	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	Employé\Contrat\Organisme assurance maladie (§ Prévoyance mutuelle)	
S45.G01.00.006	Nombre d'enfants à charge	Employé\Contrat\bouton Ayants droit\Nombre d'enfants rattachés au contrat de prévoyance	
S45.G01.05.001.001	Code type ancienneté	01 - ancienneté dans l'entreprise ou dans le groupe	
S45.G01.05.001.002	Code type d'unité d'expression de l'ancienneté	03 - années	
S45.G01.05.002	Ancienneté	Ancienneté du bulletin au 31/12 précédent	
S45.G05.00.001	Référence du contrat	Employé\Contrat\§Prévoyance\Référence du contrat	
S45.G05.00.002	Code option retenue par le salarié	Employé\Contrat\§Prévoyance\Code option retenue	
S45.G05.00.003	Code population de rattachement du salarié	Employé\Contrat\§Prévoyance\Code population rattachement	
S45.G05.00.005	Code organisme	Caisse de cotisation\Régime	Avec type organisme agirc ou arrco
S45.G05.15.001.001	Salaires ou traitement brut total de la période	Paramétrage par défaut : BASEBC	Calcul DS de type cumul
S45.G05.15.002.001	Salaires ou traitement brut prévoyance de la période	Paramétrage par défaut : BASENC	Calcul DS de type cumul
S45.G05.15.003.001	Montant de la tranche A prévoyance	Paramétrage par défaut : Base des rubriques définies sur les "Renseignements généraux/Valeurs particulières/Calcul base plafonnée"	Calcul DS de type cumul
S45.G05.15.009.001	Montant total des cotisations du salarié	Paramétrage par défaut : Résultats salariaux et patronaux des rubriques de cotisation liées à une caisse de cotisation dont le type d'organisme est 5 - prévoyance	
S45.G05.25.002	Nombre d'enfants ayants droit	Employé\Contrat\bouton Ayants droit\Nombre d'enfants rattachés au contrat de prévoyance	
S45.G05.25.003	Nombre d'adultes ayants droit	Employé\Contrat\bouton Ayants droit\Nombre d'adultes rattachés au contrat de prévoyance	
S45.G05.25.004	Nombre d'ayants droit autres	Employé\Contrat\bouton Ayants droit\Nombre d'ayants droit autre rattachés au contrat de prévoyance	

Rubriques S48. Complément Pôle emploi			
S48.G10.00.015	Code activité du salarié assujettie à l'assurance chômage	Employé\Contrat\Assujetti Assurance chômage	
S48.G10.00.016	Code exonérations de l'activité du salarié à l'assurance chômage	Employé\Contrat\Exonération AC	
S48.G10.00.017	Code assujettissement de l'activité du salarié à l'Association de Garantie des Salaires	Employé\Contrat\Assujetti AGS	
S48.G10.00.018	Salaire brut assurance chômage et ou AGS	Paramétrage par défaut : "Editions/Fin de contrat/Attestation employeur dématérialisée/bouton calculs/Salaire brut assurance chômage et ou AGS" ou BASENC si absent	Calcul DS de type cumul
S48.G10.00.019	Salaire Brut	Paramétrage par défaut : "Editions/Fin de contrat/Attestation employeur dématérialisée/bouton calculs/Salaire brut"	
S48.G10.05.012.006	Date de signature de la convention de l'emploi aidé	Employé\Contrat\Réf. conv. emplois aidés, Signée le	
S48.G10.05.012.007	Référence de la convention pour les emplois aidés	Employé\Contrat\Réf. conv. emplois aidés	Si une référence est saisie
S48.G47.15.002.001	Montant versé mensuellement	Paramétrage par défaut : Code et rubrique défini sur "Editions/Fin de contrat/Attestation employeur dématérialisée/bouton calculs/indemnités versées mensuellement ..."	
S48.G55.00.002.001	Date de début du contrat de travail	Employé\Contrat\Date de début de la période d'emploi	Date de début du premier contrat sans interruption de plus de 3 jours
S48.G55.00.001	Code motif de la rupture contrat de travail	Employé\Bouton départ\Motif rupture du contrat	
S48.G55.00.002.002	Date de fin du contrat de travail	Employé\Contrat\Période d'emploi Fin	
S48.G55.00.003	Date de notification de la rupture de contrat	Employé\Bouton départ\notification de la rupture	
S48.G55.00.004	Date d'engagement de la procédure de licenciement	Employé\Bouton départ\Engagement de la procédure	
S48.G55.00.005	Date du dernier jour travaillé payé	Employé\Bouton départ\Dernier jour travaillé payé	
S48.G55.00.006	Code clause de non concurrence	Employé\Contrat\Clause de non concurrence	
S48.G55.00.007	Nombre de jours de congés payés restants	Employé\Bouton départ\Nb jrs cong. payés restants	
S48.G55.00.012	Nombre d'heures de DIF n'ayant pas été utilisées	Paramétrage par défaut : DIFCUM.RESULSAL	Calcul DS de type cumul
S48.G55.05.001	Code type réalisation et paiement du préavis	Employé\Bouton départ\Préavis	
S48.G55.05.002.001	Date de début du type de préavis	Employé\Bouton départ\Préavis	
S48.G55.05.002.002	Date de fin du type de préavis	Employé\Bouton départ\Préavis	
S48.G55.15.001	Code Institution de Retraite Complémentaire d'affiliation	Caisse de cotisation\Régime	
Rubriques S56. Compléments Caisse congés Intempéries BTP			
S56.G01.00.001	Numéro d'adhésion à la caisse Congés Intempéries BTP	Renseignement généraux\Caisse de congés bâtiment \Numéro d'adhérent	
S56.G01.00.002.001	Code unité d'expression de temps de travail	Employé\Caisse retraite (§CCPB visible dans la paye Apibâtiment)	'07 en mois' si Cadre ou Etam '01 en heures' sinon

S56.G01.00.002.002	Qualifiant unité de temps de travail	01 – Calendaire	
S56.G01.00.003	Temps de travail effectué	Paramétrage par défaut : TPSWBTP : variable calculé pour DS en mois pour les cadres et ETAM ou en heure pour les autres	Calcul DS de type cumul
S56.G01.00.005	Ancienneté du salarié dans la profession du BTP	Employé\Ancienneté dans profession	
S56.G01.00.006	Code bénéficiaire assurance-chômage	Employé\Assujetti ASSEDIC (§CCPB visible dans la paye Apibâtiment)	
S56.G01.00.007	Code type de salaire moyen	01 - mensuel' si Employé\Caisse retraite (§CCPB visible dans la paye Apibâtiment) = Cadre ou Etam	
S56.G01.00.008	Salaire moyen	Paramétrage par défaut : SALBTP : variable calculé pour DS, salaire mensuel pour les cadres et ETAM ou salaire horaire pour les autres	
S56.G01.00.009	Code type d'horaire	02 – mensuel	
S56.G01.00.010	Horaire du salarié	Employé\Contrat\Heures normales	
S56.G01.00.012	Code situation familiale	Employé\Situation familiale	
S56.G01.00.013	Nombre d'enfants	Employé\Contrat\bouton Ayants droit\Nombre d'enfants à charge	
S56.G01.00.015	Code statut cotisant	03 - cotise aux congés payés et aux autres cotisations BTP	Si Paye Apibâtiment et 'Employé\Congés ajoutés aux heures non travaillées' = Oui
S56.G01.00.021	Code métier BTP	Employé\Métier (§CCPB visible dans la paye Apibâtiment)	
S56.G01.00.022	Code type affiliation retraite complémentaire	Employé\Caisse retraite (§CCPB visible dans la paye Apibâtiment)	
S56.G01.00.026	Code classification-qualification	Employé\Qualification (§CCPB visible dans la paye Apibâtiment)	

Rubriques S65. Données annuelles spécifiques (Fillon, ...)

S65.G30.40.001	Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction	Paramétrage par défaut : FSMICMEN.RESULSAL	Calcul DS de type cumul
S65.G30.40.002	Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction	Paramétrage par défaut : FREMUNBR.BASE	Calcul DS de type cumul
S65.G30.40.003	Montant de la réduction appliquée	Paramétrage par défaut : Résultat patronal des rubriques marquées comme Allègement FILLON	Calcul DS de type cumul
S65.G40.05.009	Collège prud'homal	Employé\Contrat\Collège prud'homal	
S65.G40.05.010	Section prud'homale	Employé\Contrat\Section prud'homale	

S60.G05.00.001	Code motif de période d'inactivité ou de situation particulière	Repris si Dads-u de type IRC+IP ou Complet : Ces rubriques sont issues des registres saisies en Paye Evolution avec utilisation des variables d'absences (ex : HEUMNP, HEUMP, ...). il faut utiliser les variables système d'absence depuis les registres (ou congés pour bâtiment depuis l'entête du bulletin).	
S60.G05.00.002	Date de début de période d'inactivité ou de situation particulière	Repris si Dads-u de type IRC+IP ou Complet : Ces rubriques sont issues des registres saisies en Paye Evolution avec utilisation des variables d'absences (ex : HEUMNP, HEUMP, ...). il faut utiliser les variables système d'absence depuis les registres (ou congés pour bâtiment depuis l'entête du bulletin).	
S60.G05.00.003	Date de fin de période d'inactivité ou de situation particulière	Repris si Dads-u de type IRC+IP ou Complet : Ces rubriques sont issues des registres saisies en Paye Evolution avec utilisation des variables d'absences (ex : HEUMNP, HEUMP, ...). il faut utiliser les variables système d'absence depuis les registres (ou congés pour bâtiment depuis l'entête du bulletin).	
S60.G05.00.004	Code début anticipé de période d'inactivité ou de situation particulière		

S60.G05.15.001.001	Code unité d'expression du temps d'arrêt	
S60.G05.15.001.002	Qualifiant unité de temps	
S60.G05.15.001.003	Temps d'arrêt	Repris si Dads-u de type IRC+IP ou Complet : Ces rubriques sont issues des registres saisies en Paye Evolution avec utilisation des variables d'absences (ex : HEUMNP, HEUMP, ...). il faut utiliser les variables système d'absence depuis les registres (ou congés pour bâtiment depuis l'entête du bulletin).

*Calcul DS de type cumul = DS réalise un cumul de la valeur de la rubrique ou variable issue de la Paye Evolution (ou issue d'un paramétrage de calcul) pour calculer la valeur du champ à déclarer.

* Calcul DS de type cumul + code = DS réalise un cumul de la valeur de la rubrique ou variable issue de la Paye Evolution (ou issue d'un paramétrage de calcul) pour le code nature associé.

Outil de bicanisation

La bicanisation un traitement de remplacement du RIB en IBAN.

Ce traitement passe par un outil transverse pour toutes les lignes de logiciels Sage PE qui permet d'enrichir les données bancaires.

Concrètement, cela permet de :

- Transformer un RIB en Iban
- Récupérer le code Bic de la banque correspondant au RIB

A quoi cela va-t-il servir ?

En V10, les logiciels Sage PE intègrent un nouveau format de fichier pour communiquer avec les banques : **SEPA (Single Euro Payments Area)**.

Ce format de fichier qui remplacera progressivement le format CFONB utilise l'IBAN et le code BIC à la place du RIB.

Peut-on renseigner l'Iban et le code Bic manuellement dans les produits ?

Oui

Pourquoi fournir un outil ?

Si on dispose d'un fichier de 50 000 clients, cela veut dire passer sur 50 000 fiches pour transformer les RIB en IBAN et récupérer le code BIC pour chaque banque.

Les produits et les fiches concernés sont nombreux :

- Tous les logiciels gestions (pour les RIB issus des fiches Client / Fournisseur / Sous-Traitant)
- Tous les financiers (Banques)
- Toutes les comptas (Journaux, comptes)
- Toutes les payes (Employé, Banque)

Il fallait donc un outil permettant de faciliter ces traitements massifs dans cette migration.

Comment cela va-t-il être commercialisé ?

Au Siret. Le traitement sera autorisé pour un SIRET déterminé.

Qu'est-ce qui a été fait sur la V10 ?

1. Coté application, nous avons ajouté les champs IBAN et code BIC sur toutes les fiches où le RIB était présent.
2. Nous avons ensuite développé un utilitaire externe qui permet :
 - d'extraire les données bancaires de nos bases de données
 - d'envoyer ces données à Sage direct. Ce dernier se charge d'envoyer et recevoir les données enrichies (RIB => IBAN)
 - d'importer les données enrichies dans les logiciels sources (Gestion, Comptabilité, Financier et Paye).

Quels sont les prérequis pour faire une Bicanisation?

1. Etre en V10 ou supérieure
2. Avoir fait une réorganisation avancée de la base source
3. Avoir installé l'outil de Bicanisation et Sage direct sur le poste contenant les données
4. Avoir internet sur le poste où est installé Sage direct
5. Avoir un compte sur le portail Sage.fr

6. Avoir acquis un contrat par Siret

Comment l'outil fonctionne-t-il ?

Il s'agit d'un outil externe au produit car on considère que la Bicanisation est un traitement qui ne sera réalisé qu'une fois et donc qu'il n'était pas pertinent de rajouter une option dans tous les produits.

Une fois lancé l'outil se présente sous la forme d'un assistant.
On peut distinguer 2 étapes :

1ere étape la génération du fichier à enrichir

L'outil va lister les dossiers des différentes applications Sage PE par auto-détection.
Remarques :

- Seuls les dossiers V10 sont listés (par le ste.dat)
- Les dossiers exemples ne sont pas listés

L'utilisateur est ensuite invité à sélectionner les dossiers qu'il souhaite enrichir (ex : Compta, Gestion, Financier)



Pour un traitement de Bicanisation donné, on ne peut pas sélectionner des dossiers ayant des Siret différents.

L'outil génère un fichier contenant tous les RIB à convertir (**RIBTOIBAN.XML**), le transmet à Sage Direct. On peut alors fermer l'outil..

Lorsque l'outil est relancé il vérifie si un traitement est en cours :

- S'il n'y en a pas on retourne sur le 1ere masque de l'assistant et on peut refaire une Bicanisation.
- Sinon l'outil interroge Sage direct pour savoir s'il a reçu un fichier.



On ne peut pas relancer de Bicanisation tant qu'un traitement est en cours.

2eme étape l'intégration du fichier enrichit

Lorsque le fichier est traité par le serveur Edi (traitement plus ou moins long) un mail est envoyé. Sage direct peut être lancé pour récupérer le fichier.
Une fois le fichier reçu on peut relancer l'outil. Les données sont alors injectées dans les dossiers d'origine.

Sage
Division Petites Entreprises

Service formation
1, Allée Pierre-Gilles Gennes
CS 829
33693 Mérignac

Email : pe-formation@sage.com
Site : <http://www.sage.fr/pe>
Téléphone : 0 825 00 92 93 (0,15 €/mn)